

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2598

18 octobre 2013

SOMMAIRE

Achelia Luxembourg S.A.	124687	Goudsmit & Tang Management Company S.à r.l.	124700
@conseils S.à r.l.	124703	Grenz - Immo S.à r.l.	124701
Advans S.A., SICAR	124702	GSMP 2006 Institutional Holdings S.à r.l.	124658
Ande Management S.à r.l.	124684	Guardian Goole Investments S.à r.l.	124683
Aoyama S.A.	124683	Halfields S.à r.l.	124682
Arcade Finance S.A.	124703	HY-Lights S.à r.l.	124701
Artcraft International S.A.	124695	HY-Lights S.à r.l.	124701
Auchan International S.A.	124702	Institut la Maison de la Beauté S.à r.l. ...	124701
Banque Öhman S.A.	124687	International Marketing Management ...	124658
Barnes Group Luxembourg (No. 2) S.à r.l.	124695	J4A Holdings II S.à r.l.	124685
Basilic Investments S.A.	124695	J4A Holdings I S.à r.l.	124684
Bavalux Media S.à r.l.	124703	Jurbise Sicav	124684
BCP Lisa Luxembourg	124695	Lexsis S.A.	124686
Best Investments MF S.à r.l.	124703	Libertim Luxembourg S.A.	124659
Birdy & Co Private S.A. SPF	124697	Louisiens S.A.	124701
BIS Invest S.à r.l.	124694	Maguro I S.A.	124686
Born Investment Holding Company S.A.	124696	MeineApp.Com S.A.	124682
Claren Road Short Bias Master LuxCo T	124687	Mendocino Air Craft	124704
Coalba S.A.	124696	Merrill Lynch Equity S.à r.l.	124685
Entraide et Solidarité S.A.	124700	Mezzanine Management Central Europe Finance S.A.	124683
Era Properties S.A.	124698	Mezzanine Management Europe S.A. ...	124685
Eren Groupe S.A.	124698	Mezzaninvest	124704
ESCF Germany S.à r.l.	124698	Moneta Global S.A.	124686
ESIM S.A.	124697	Morgan Stanley Luxembourg Equity Hol- dings S.à r.l.	124658
Euroconsumers S.A.	124697	MPRGEFI S.à r.l.	124701
Eurofin International S.A.	124698	Munich Holdings II Corporation	124659
FIA Asset Management S.A.	124700	NET MERCHANT S.A., société de gestion de patrimoine familial - SPF	124704
Financière de la WILTZ S.A. SPF	124699	Norama Fund GP S.à r.l.	124702
Financière Victoire S.A.	124697	NOV Equipment S.à r.l.	124702
First Data International Luxembourg VII S.à r.l.	124699	Prime Invest I	124703
Four Seasons Investments S.à r.l.	124699	Prime Invest I	124703
GATINVEST S.A., société de gestion de patrimoine familial	124682		

GSMP 2006 Institutional Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 134.089.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 09 août 2013, a décidé d'accepter:

- la démission de Maxime Nino en qualité de gérant de la Société avec effet au 9 août 2013.

- la nomination avec effet au 09 août 2013 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de GS Lux Management Services Sarl, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88045

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 9 août 2013, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, gérant

- GS Lux Management Services Sarl, gérant

- Dominique LE GAL, gérant

- Michael FURTH, gérant

- Véronique MENARD, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Marielle STIJGER

Gérante

Référence de publication: 2013123656/23.

(130150155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

International Marketing Management, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 87.395.

La société FEBRUAR INVESTMENTS CORP, ayant son siège au 122, Via Espana Bank Boston building 8floor Panama, administrateur de la société INTERNATIONAL MARKETING MANAGEMENT SA et Registre de commerce Luxembourg B87395, ayant son siège au 29, avenue Monterey L-2163 Luxembourg, donne par la présente information au bénéficiaire économique de sa décision irrévocable et applicable à la date du jour de démissionner de son poste d'administrateur de la dite société.

Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Référence de publication: 2013123678/13.

(130150682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

Morgan Stanley Luxembourg Equity Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.874.976.950,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 121.918.

Suivant les résolutions prises par l'associé unique en date du 4 septembre 2013, il a été décidé de:

Renouveler le mandat du TMF CORPORATE SERVICES S.A. en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019.

Renouveler le mandat du TMF Administrative Services S.A. en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Pour la Société

TMF Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Référence de publication: 2013125984/18.

(130153460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Libertim Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 55.776,06.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 70.611.

Il résulte d'une résolution prise par l'organe d'administration de la Société et datée du 5 septembre 2013 que le siège social de la Société a été transféré du 15 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg au 2 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec prise d'effet à dater du 1^{er} septembre 2013.

L'adresse professionnelle de l'administrateur Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à.r.l.a été transféré du 15 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg au 2 boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg.

L'adresse professionnelle de l'administrateur Enrico Baldan a été transféré du 57 rue de Beggen, L-1221 Luxembourg au 2 boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg.

Il résulte d'une résolution datée du 5 Septembre 2013 prise par l'organe d'administration de Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à.r.l., ayant son siège social au 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B103370, administrateur de la Société, que cette société a nommé Mlle. Natalie Naughton, né 17 décembre 1986 à Manchester, Royaume Unis, ayant son adresse professionnelle au 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en tant que son représentant permanent au conseil d'administration de la Société, avec effet au 21 décembre 2012.

Il résulte d'une résolution prise par les actionnaires de la Société et datée du 5 septembre 2013, que le mandat d'administrateur de Max Kreuter a été prorogée jusqu'au l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 septembre 2013.

Un Mandataire

Référence de publication: 2013127193/26.

(130154559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Munich Holdings II Corporation, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 171.633.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fourth day of July,

Before Us Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of his colleague Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), who last named shall remain depositary of the present deed.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Munich Holdings II Corporation, a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg (Luxembourg Trade and Companies Register) under number B 171.633, (the "Company").

There appeared:

Munich Holdings Corporation, an exempted company being incorporated in accordance with the laws of the Cayman Islands, with registered office at c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, (the "Sole Shareholder");

here represented by Mr. Max Mayer, employee residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialled ne varietur shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, through its attorney, requests the notary to enact that:

(i) the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed; and

(ii) the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Creation of ten classes of shares;
2. Allocation of the existing shares among new classes of shares;

3. Amendment of the articles of association to specify the conditions for the redemption of shares and dividend distributions;

4. Increase of the share capital of the Company;

5. Intervention, subscription and payment of newly issued shares;

6. Amendment of the articles of association to reflect the capital increase; and

7. Miscellaneous

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to create ten classes of shares, namely classes A to J, that will entitle their holders to the rights described under resolution 3 below.

Second resolution

It is resolved that the existing 12,500 (twelve thousand five hundred) ordinary shares of the Company be allocated among the new classes of shares A to F included as follows

- 2,083 (two thousand and eighty-three) shares per class in classes A to E included; and
- 2,085 (two thousand and eighty-five) shares in class F.

Third resolution

It is resolved to amend articles 6, 9, 10, 19, 20 and 23 of the articles of association of the Company in order to set the conditions to be fulfilled by the Company for the redemption of a whole class of shares and to set the financial rights to be attached to the shares:

Art. 6. Capital. The Company's share capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euros) divided into:

- 2,083 (two thousand and eighty-three) class A ordinary shares numbered 1 to 2,083 (the "Class A Ordinary Shares");
- 2,083 (two thousand and eighty-three) class B ordinary shares numbered 1 to 2,083 (the "Class B Ordinary Shares");
- 2,083 (two thousand and eighty-three) class C ordinary shares numbered 1 to 2,083 (the "Class C Ordinary Shares");
- 2,083 (two thousand and eighty-three) class D ordinary shares numbered 1 to 2,083 (the "Class D Ordinary Shares");
- 2,083 (two thousand and eighty-three) class E ordinary shares numbered 1 to 2,083 (the "Class E Ordinary Shares");

and

- 2,085 (two thousand and eighty-five) class F ordinary shares numbered 1 to 2,085 (the "Class F Ordinary Shares");

(the shares composing the Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares, the Class C Ordinary Shares, Class D Ordinary Shares, the Class E Ordinary Shares and the Class F Ordinary Shares hereafter collectively referred to as the "Ordinary Shares" and individually as an "Ordinary Share"), each Ordinary Share has a nominal value of EUR 1 (one Euro) and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Association.

The Company's share capital can also be represented by the following classes of preferred shares where issued by the Company:

- the class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares");
- the class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares");
- the class I preferred shares (the "Class I Preferred Shares"); and
- the class J preferred shares (the "Class J Preferred Shares");

(the shares composing the Class G Preferred Shares, the Class H Preferred Shares, the Class I Preferred Shares and the Class J Preferred Shares are hereinafter collectively referred to as the "Preferred Shares" and individually as a "Preferred Share"); (the Ordinary Shares and the Preferred Shares are hereinafter collectively referred to as the "Shares" and individually as a "Share").

All the Shares have a nominal value of EUR 1 each and are fully paid-up.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles or, as the case may be, by the law of the 10th August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Law"), for any amendment of the Articles, provided that (i) any reduction in the issued capital of the Company shall be permitted only in accordance with the repurchase and cancellation procedures of Article 10; (ii) any increase in the issued capital (a) subscribed by the shareholder(s) of Classes A to F Ordinary Shares shall be made proportionately to each Class A to F Ordinary Shares then outstanding and (b) subscribed by the shareholder(s) of Classes G to J Preferred Shares shall be made proportionately to each Class G to J Preferred Shares then outstanding and (c) must result in each shareholder of Class A to F Ordinary Shares holding a proportionate part of each Class A to F Ordinary Shares then outstanding and in each shareholder of Class G to J Preferred Shares holding a proportionate part of each Class G to J Preferred Shares then outstanding; (iii) any increase in the issued capital subscribed by non-shareholder(s) shall be made proportionally to each Class A to F Ordinary Shares or to each Class G to J Preferred Shares; (iv) any subdivision of a class of shares into new classes of shares must result in each

shareholder of the former undivided class of shares holding a proportionate part of each new subdivided class of shares; and (v) any combination or aggregation of classes of shares into a new class of shares must result in each shareholder of the former classes of shares holding a proportionate part of the new, combined class of shares.

Any premium paid on any Share subscribed shall be exclusively attached to such Share. The amount of such premium may be used to provide for the payment of such Share that the Company repurchases from its shareholder, to offset any net realised losses, to make repayment of contributions to this shareholder and/or to allocate the legal reserve.

Art. 9. Transfer of shares. When the Company has a sole shareholder, subject to the limitations contained in this article, the sole shareholder may freely transfer its Shares.

When the Company has several shareholders, subject to the limitations contained in this article, the Shares may be transferred amongst shareholders and/or transferred to non-shareholders only with the authorisation of shareholders representing at least three quarters of the capital.

Any shareholder who subscribes to or otherwise acquires Ordinary Shares must acquire a proportionate amount of each Class of Ordinary Shares issued and then outstanding and any shareholder who subscribes to or otherwise acquires Preferred Shares must acquire a proportionate amount of each Class of Preferred Shares issued and then outstanding.

Without prejudice to the right of the Company to redeem a whole class of its own Shares followed by their immediate cancellation pursuant to article 10 below, no shareholder shall sell or otherwise transfer any of its Preferred Shares to any person without concurrently selling or otherwise transferring to such person the transferring shareholder's proportionate interest in each other class of Preferred Shares then held by the transferring shareholder and no shareholder shall sell or otherwise transfer any of its Ordinary Shares to any person without concurrently selling or otherwise transferring to such person the transferring shareholder's proportionate interest in each other class of Ordinary Shares then held by the transferring shareholder.

Shares shall be transferred by instrument in writing in accordance with the Law.

Art. 10. Redemption of shares. The share capital of the Company may be reduced through the redemption and cancellation of all the Shares in issue in a Class of Shares; such redemption and cancellation shall be made in the reverse alphabetical order starting with the Class F Ordinary Shares in case of redemption and cancellation of Ordinary Shares and with the Class J Preferred Shares in case of redemption and cancellation of Preferred Shares. The profit may be allocated in accordance with the preference rights as set out in Article 19 below.

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of Ordinary Shares of a Class of Ordinary Shares (in the order provided for above), such Ordinary Shares give rights to their holders to the Available Amount, with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the board of managers and approved by the general meeting of shareholders, and the holders of redeemed and cancelled Ordinary Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Ordinary Share (as defined below) for each Ordinary Share of the relevant Class held by them and cancelled.

The Cancellation Value Per Ordinary Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Ordinary Shares in issue in the Class of Ordinary Shares to be repurchased and cancelled.

The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting of the shareholders on the basis of the relevant interim accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes A to F of Ordinary Shares shall be the Available Amount of the relevant class of Ordinary Shares at the time of its redemption and cancellation unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

Upon the repurchase and cancellation of the Ordinary Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Ordinary Share will become due and payable by the Company.

In the event of a reduction of share capital through the redemption and the cancellation of Preferred Shares of a Class of Preferred Shares (in the order provided for above), such Preferred Shares give rights to the holders thereof to the Available Amount, with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the board of managers and approved by the general meeting of shareholders, and the holders of the redeemed and cancelled Preferred Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Preferred Share (as defined below) for each Preferred Share of the relevant Class of Preferred Shares held by them and cancelled.

The Cancellation Value Per Preferred Share shall be for each Preferred Share redeemed and cancelled the aggregate of (i) the nominal value of such Preferred Share, (ii) the amount of share premium specifically attached thereto (if any) including the portion of legal reserve (if any) allocated out of such share premium, (iii) the amount of dividend accrued, whether declared or not, to which such Preferred Share gives right at the time of redemption and cancellation excluding for the avoidance of doubt the amount of dividend actually paid to the holder of such Preferred Share and (iv) the pro rata of any surplus cash amount available to the Company; however, if a pro rata of a surplus cash amount available to the Company is paid as part of the Cancellation Value Per Preferred Share at the time of the redemption and cancellation of a Class of Preferred Shares, such pro rata of surplus cash amount shall be deducted from the Cancellation Value Per Preferred Share at the time of a subsequent redemption and cancellation of a Class of Preferred Shares.

The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting of the shareholders on the basis of the relevant interim accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes G to J of Preferred Shares shall be the sum of the Cancellation Value Per Preferred Share of all Preferred Shares redeemed in the relevant Class of Preferred Shares provided however that the Total Cancellation Amount shall not be higher than the Available Amount.

Upon the repurchase and cancellation of the Preferred Shares of the relevant Class of Preferred Shares, the Cancellation Value Per Preferred Share will become due and payable by the Company.

The payments to the holders of the redeemed Shares shall be performed *pari passu* between the holders of the redeemed Shares composing the same Class of Shares for an amount per Share equal to the Cancellation Value Per Share within the limit of the Available Amount.

Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to the Articles 19 of the by-laws, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled, but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in interim accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

Art. 19. Profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions, such as approved by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of the shareholders, represents the net profit of the Company.

Out of the net profit, five per cent (5%) shall be allocated into a legal reserve account. This allocation ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued share capital of the Company.

The balance may be distributed to the shareholders, carried forward or transferred to a distributable reserve upon decision of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, upon decision of the general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter.

The sole manager or as the case may be the board of managers may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the sole manager, or as the case may be by the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by Law or by the Articles.

The dividends declared may be paid in any currency selected by the sole manager or as the case may be by the board of managers and may be paid at such places and times as may be determined by the sole manager or as the case may be by the board of managers. The sole manager or as the case may be the board of managers may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

In the event of a dividend declaration:

- first, a fixed preferred and cumulative dividend shall be paid in cash or in kind of assets *pari passu* between the holders of Class G to J Preferred Shares, such preferred dividend being calculated as follows: for such financial year (year N), an amount per Preferred Share equal to eight per cent (8%) of (i) the nominal value of the Preferred Share, (ii) increased by the amount of the share premium attached to the Preferred Share, including the corresponding portion of legal reserve allocated therefrom if any, (iii) increased by the amount of preferred dividend, whether declared or not, cumulated year after year from the formation of the company to the closed financial year N-1;

- then, out of the remaining profit if any, a fixed preferred and cumulative dividend shall be paid in cash or in kind of assets *pari passu* between the holders of Class A to F Ordinary Shares, such preferred dividend being calculated as follows: an amount per Ordinary Share equal to 0.25% of the nominal value of the Ordinary Share; and

- the remaining balance of the profit, if any, shall be distributed by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by resolution of the shareholders representing more than 50% of the share capital of the Company.

Art. 20. Interim dividends. Subject to the conditions (if any) fixed by the Law and in compliance with Article 19, the sole manager, or the board of managers as the case may be, may pay out an advance payment on dividends to the

shareholders. The sole manager or the board of managers as the case may be, shall fix the amount and the date of payment of any such advance payment.

Art. 23. Liquidation. The liquidation of the Company will be carried out by one or more liquidators appointed by the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five per cent of the share capital, such resolution shall determine the powers and remunerations of the liquidator(s).

At the closing of the liquidation, the assets of the Company will be allocated to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, *pari passu* between the holders of the Preferred Shares of the Classes G to J for an amount per Preferred Share equal to the Cancellation Value Per Preferred Share.

Then, the remaining assets, if any, will be allocated among the holders of Ordinary Shares *pro rata* their shareholding regardless of class."

Fourth resolution

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 28,669,312.00 (twenty eight millions six hundred sixty nine thousand three hundred twelve Euros), so as to raise it from its current amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euros) to EUR 28,681,812.00 (twenty eight millions six hundred eighty one thousand eight hundred twelve Euros) by the issuance of the following shares:

- 125,756 Class A Ordinary Shares;
 - 125,756 Class B Ordinary Shares;
 - 125,756 Class C Ordinary Shares;
 - 125,756 Class D Ordinary Shares;
 - 125,756 Class E Ordinary Shares;
 - 125,757 Class F Ordinary Shares,
- (the "New Class A to F Ordinary Shares"); and
- 6,978,694 Class G Preferred Shares;
 - 6,978,694 Class H Preferred Shares;
 - 6,978,694 Class I Preferred Shares; and
 - 6,978,693 Class J Preferred Shares;
- (the "New Class G to J Preferred Shares", collectively with the New Class A to F Ordinary Shares the "New Shares").

Fifth resolution

It is resolved to accept that the New Shares be fully subscribed and fully paid-up by (i) the Sole Shareholder by way of the capitalization of the additional paid-in capital contribution made by the Sole Shareholder for an amount of EUR 277,511,943 and recorded in the accounting balance sheet item named "account 115" (apport en capitaux propres non rémunérés par des titres - "Capital Contribution") (the "Account 115") (the "APICC Capitalization"), and the contribution of a claim of a global amount of EUR 6,006,250 its holds against the Company (the "Claim 1") (ii) Onex Partners III GP LP, an exempted limited partnership duly formed in accordance with the laws of the Cayman Islands, with registered office at c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, by way of the contribution of a receivable of an amount of EUR 40 (the "Claim 2"); (iii) Onex Partners III International GP LP, an exempted limited partnership duly formed in accordance with the laws of the Cayman Islands, with registered office at c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, by way of the contribution of a receivable of an amount of EUR 40 (the "Claim 3"); (iv) Onex Partners III International LP, an exempted limited partnership duly formed in accordance with the laws of the Cayman Islands, with registered office at c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, by way of the contribution of a receivable of an amount of EUR 40 (the "Claim 4"); (v) KM Management I GmbH & Co. KG, a limited liability partnership (Kommanditgesellschaft) organized under the laws of the Federal Republic of Germany, with registered office at Krauss-Maffei-Strasse 2, 80997 Munich, Germany by way of a contribution in cash of an amount of EUR 1,885,100.00 (the "Cash Contribution 1" and (vi) by KM Management II GmbH & Co. KG, a limited liability partnership (Kommanditgesellschaft) organized under the laws of the Federal Republic of Germany, with registered office at Krauss-Maffei-Strasse 2, 80997 Munich, Germany by way of a contribution in cash of an amount of EUR 1,402,200.00 (the "Cash Contribution 2").

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon the above mentioned increase of capital is subscribed as follows:

- By the Sole Shareholder by way of the APICC Capitalization and the contribution of the Claim 1:

(i) 114,798 Class A Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 2,084 to 116,881 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class A Ordinary Shares numbered 1 to 116,881 of an amount of EUR 1,051,931.39 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class A Ordinary Shares numbered 1 to as share premium up to the amount of EUR

1,040,243.29 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class A Ordinary Shares numbered 1 to 116,881 as legal reserve up to the amount EUR 11,688.10;

(ii) 114,798 Class B Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 2,084 to 116,881 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class B Ordinary Shares numbered 1 to 116,881 of an amount of EUR 1,051,931.39 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class B Ordinary Shares numbered 1 to 116,881 as share premium up to the amount of EUR 1,040,243.29 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class B Ordinary Shares numbered 1 to 116,881 as legal reserve up to the amount EUR 11,688.10;

(iii) 114,798 Class C Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 2,084 to 116,881 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class C Ordinary Shares numbered 1 to 116,881 of an amount of EUR 1,051,931.39 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class C Ordinary Shares numbered 1 to 116,881 as share premium up to the amount of EUR 1,040,243.29 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class C Ordinary Shares numbered 1 to 116,881 as legal reserve up to the amount EUR 11,688.10;

(iv) 114,798 Class D Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 2,084 to 116,881 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class D Ordinary Shares numbered 1 to 116,881 of an amount of EUR 1,051,931.39 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class D Ordinary Shares numbered 1 to 116,881 as share premium up to the amount of EUR 1,040,243.29 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class D Ordinary Shares numbered 1 to 116,881 as legal reserve up to the amount EUR 11,688.10;

(v) 114,798 Class E Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 2,084 to 116,881 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class E Ordinary Shares numbered 1 to 116,881 of an amount of EUR 1,051,931.39 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class E Ordinary Shares numbered 1 to 116,881 as share premium up to the amount of EUR 1,040,243.29 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class E Ordinary Shares numbered 1 to 116,881 as legal reserve up to the amount EUR 11,688.10;

(vi) 114,801 Class F Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 2,086 to 116,886 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class F Ordinary Shares numbered 1 to 116,886 of an amount of EUR 1,051,959.05 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class F Ordinary Shares numbered 1 to 116,886 as share premium up to the amount of EUR 1,040,270.45 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class F Ordinary Shares numbered 1 to 116,886 as legal reserve up to the amount EUR 11,688.60;

(vii) 6,912,945 Class G Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 1 to 6,912,945 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class G Preferred Shares numbered 1 to 6,912,945 of an amount of EUR 62,216,504.23 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class G Preferred Shares numbered 1 to 6,912,945 as share premium up to the amount of EUR 61,525,209.73 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class G Preferred Shares numbered 1 to 6,912,945 as legal reserve up to the amount EUR 691,294.50;

(viii) 6,912,945 Class H Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 1 to 6,912,945 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class H Preferred Shares numbered 1 to 6,912,945 of an amount of EUR 62,216,504.23 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class H Preferred Shares numbered 1 to 6,912,945 as share premium up to the amount of EUR 61,525,209.73 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class H Preferred Shares numbered 1 to 6,912,945 as legal reserve up to the amount EUR 691,294.50;

(ix) 6,912,945 Class I Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 1 to 6,912,945 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class I Preferred Shares numbered 1 to 6,912,945 of an amount of EUR 62,216,504.23 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class I Preferred Shares numbered 1 to 6,912,945 as share premium up to the amount of EUR 61,525,209.73 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class I Preferred Shares numbered 1 to 6,912,945 as legal reserve up to the amount EUR 691,294.50; and

(x) 6,912,944 Class J Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 1 to 6,912,944 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class J Preferred Shares numbered 1 to 6,912,944 of an amount of EUR 62,216,495.33 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class J Preferred Shares numbered 1 to 6,912,944 as share premium up to the amount of EUR 61,525,200.83 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class J Preferred Shares numbered 1 to 6,912,944 as legal reserve up to the amount EUR 691,294.50;

- By Onex Partners III GP LP by way of the contribution of the Claim 2:

(i) 1 Class G Preferred Share with a nominal value of EUR 1 numbered 6,912,946 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class G Preferred Share numbered 6,912,946 of an amount of EUR 9.- to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class G

(iii) 1 Class I Preferred Share with a nominal value of EUR 1 numbered 6,912,948 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class I Preferred Share numbered 6,912,948 of an amount of EUR 9.- to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class I Preferred Share numbered 6,912,948 as share premium up to the amount of EUR 8,90 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class I Preferred Share numbered 6,912,948 as legal reserve up to the amount EUR 0,10; and

(iv) 1 Class J Preferred Share with a nominal value of EUR 1 numbered 6,912,947 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class J Preferred Share numbered 6,912,947 of an amount of EUR 9.- to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class J Preferred Share numbered 6,912,947 as share premium up to the amount of EUR 8,90 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class J Preferred Share numbered 6,912,947 as legal reserve up to the amount EUR 0,10;

- By KM Management I GmbH & Co. KG by way of the Cash Contribution 1:

(i) 6,284 Class A Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 116,882 to 123,165 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class A Ordinary Shares numbered 116,882 to 123,165 of an amount of EUR 56,556 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class A Ordinary Shares numbered 116,882 to 123,165 as share premium up to the amount of EUR 55,927.60 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class A Ordinary Shares numbered 116,882 to 123,165 as legal reserve up to the amount EUR 628.40;

(ii) 6,284 Class B Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 116,882 to 123,165 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class B Ordinary Shares numbered 116,882 to 123,165 of an amount of EUR 56,556 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class B Ordinary Shares numbered 116,882 to 123,165 as share premium up to the amount of EUR 55,927.60 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class B Ordinary Shares numbered 116,882 to 123,165 as legal reserve up to the amount EUR 628.40;

(iii) 6,284 Class C Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 116,882 to 123,165 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class C Ordinary Shares numbered 116,882 to 123,165 of an amount of EUR 56,556 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class C Ordinary Shares numbered 116,882 to 123,165 as share premium up to the amount of EUR 55,927.60 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class C Ordinary Shares numbered 116,882 to 123,165 as legal reserve up to the amount EUR 628.40;

(iv) 6,284 Class D Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 116,882 to 123,165 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class D Ordinary Shares numbered 116,882 to 123,165 of an amount of EUR 56,556 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class D Ordinary Shares numbered 116,882 to 123,165 as share premium up to the amount of EUR 55,927.60 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class D Ordinary Shares numbered 116,882 to 123,165 as legal reserve up to the amount EUR 628.40;

(v) 6,284 Class E Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 116,882 to 123,165 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class E Ordinary Shares numbered 116,882 to 123,165 of an amount of EUR 56,556 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class E Ordinary Shares numbered 116,882 to 123,165 as share premium up to the amount of EUR 55,927.60 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class E Ordinary Shares numbered 116,882 to 123,165 as legal reserve up to the amount EUR 628.40;

(vi) 6,282 Class F Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 116,887 to 123,168 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class F Ordinary Shares numbered 116,887 to 123,168 of an amount of EUR 56,538 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class F Ordinary Shares numbered 116,887 to 123,168 as share premium up to the amount of EUR 55,909.80 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class F Ordinary Shares numbered 116,887 to 123,168 as legal reserve up to the amount EUR 628.20;

(vii) 37,702 Class G Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 6,912,949 to 6,950,650 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class G Preferred Shares numbered 6,912,949 to 6,950,650 of an amount of EUR 339,318 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class G Preferred Shares numbered 6,912,949 to 6,950,650 as share premium up to the amount of EUR 335,547.80 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class G Preferred Shares numbered 6,912,949 to 6,950,650 as legal reserve up to the amount EUR 3,770.20;

(viii) 37,702 Class H Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 6,912,949 to 6,950,650 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class H Preferred Shares numbered 6,912,949 to 6,950,650 of an amount of EUR 339,318 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class H Preferred Shares numbered 6,912,949 to 6,950,650 as share premium up

to the amount of EUR 335,547.80 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class H Preferred Shares numbered 6,912,949 to 6,950,650 as legal reserve up to the amount EUR 3,770.20;

(ix) 37,702 Class I Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 6,912,949 to 6,950,650 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class I Preferred Shares numbered 6,912,949 to 6,950,650 of an amount of EUR 339,318 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class I Preferred Shares numbered 6,912,949 to 6,950,650 as share premium up to the amount of EUR 335,547.80 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class I Preferred Shares numbered 6,912,949 to 6,950,650 as legal reserve up to the amount EUR 3,770.20; and

(x) 37,702 Class J Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 6,912,948 to 6,950,649 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class J Preferred Shares numbered 6,912,948 to 6,950,649 of an amount of EUR 339,318 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class J Preferred Shares numbered 6,912,948 to 6,950,649 as share premium up to the amount of EUR 335,547.80 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class J Preferred Shares numbered 6,912,948 to 6,950,649 as legal reserve up to the amount EUR 3,770.20;

- By KM Management II GmbH & Co. KG by way of the Cash Contribution 2:

(i) 4,674 Class A Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 123,166 to 127,839 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class A Ordinary Shares numbered 123,166 to 127,839 of an amount of EUR 42,066 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class A Ordinary Shares numbered 123,166 to 127,839 as share premium up to the amount of EUR 41,598.60 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class A Ordinary Shares numbered 123,166 to 127,839 as legal reserve up to the amount EUR 467.40;

(ii) 4,674 Class B Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 123,166 to 127,839 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class B Ordinary Shares numbered 123,166 to 127,839 of an amount of EUR 42,066 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class B Ordinary Shares numbered 123,166 to 127,839 as share premium up to the amount of EUR 41,598.60 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class B Ordinary Shares numbered 123,166 to 127,839 as legal reserve up to the amount EUR 467.40;

(iii) 4,674 Class C Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 123,166 to 127,839 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class C Ordinary Shares numbered 123,166 to 127,839 of an amount of EUR 42,066 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class C Ordinary Shares numbered 123,166 to 127,839 as share premium up to the amount of EUR 41,598.60 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class C Ordinary Shares numbered 123,166 to 127,839 as legal reserve up to the amount EUR 467.40;

(iv) 4,674 Class D Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 123,166 to 127,839 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class D Ordinary Shares numbered 123,166 to 127,839 of an amount of EUR 42,066 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class D Ordinary Shares numbered 123,166 to 127,839 as share premium up to the amount of EUR 41,598.60 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class D Ordinary Shares numbered 123,166 to 127,839 as legal reserve up to the amount EUR 467.40;

(v) 4,674 Class E Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 123,166 to 127,839 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class E Ordinary Shares numbered 123,166 to 127,839 of an amount of EUR 42,066.00 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class E Ordinary Shares numbered 123,166 to 127,839 as share premium up to the amount of EUR 41,598.60 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class E Ordinary Shares numbered 123,166 to 127,839 as legal reserve up to the amount EUR 467.40;

(vi) 4,674 Class F Ordinary Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 123,169 to 127,842 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class F Ordinary Shares numbered 123,169 to 127,842 of an amount of EUR 42,066.00 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class F Ordinary Shares numbered 123,169 to 127,842 as share premium up to the amount of EUR 41,598.60 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class F Ordinary Shares numbered 123,169 to 127,842 as legal reserve up to the amount EUR 467.40;

(vii) 28,044 Class G Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 6,950,651 to 6,978,694 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class G Preferred Shares numbered 6,950,651 to 6,978,694 of an amount of EUR 252,396 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class G Preferred Shares numbered 6,950,651 to 6,978,694 as share premium up to the amount of EUR 249,591.60 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class G Preferred Shares numbered 6,950,651 to 6,978,694 as legal reserve up to the amount EUR 2,804.40;

(viii) 28,044 Class H Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 6,950,651 to 6,978,694 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class H Preferred Shares numbered 6,950,651 to 6,978,694 of an amount of EUR 252,396 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class H Preferred Shares numbered 6,950,651 to 6,978,694 as share premium up to the amount of EUR 249,591.60 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class H Preferred Shares numbered 6,950,651 to 6,978,694 as legal reserve up to the amount EUR 2,804.40;

(ix) 28,044 Class I Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 6,950,651 to 6,978,694 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class I Preferred Shares numbered 6,950,651 to 6,978,694 of an amount of EUR 252,396 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class I Preferred Shares numbered 6,950,651 to 6,978,694 as share premium up to the amount of EUR 249,591.60 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class I Preferred Shares numbered 6,950,651 to 6,978,694 as legal reserve up to the amount EUR 2,804.40; and

(x) 28,044 Class J Preferred Shares with a nominal value of EUR 1 each numbered 6,950,650 to 6,978,693 subject to the payment of a global share premium exclusively attached to the Class J Preferred Shares numbered 6,950,650 to 6,978,693 of an amount of EUR 252,396 to be allocated to the freely available accounting balance sheet item "premium issuance" exclusively attached to the Class J Preferred Shares numbered 6,950,650 to 6,978,693 as share premium up to the amount of EUR 249,591.60 and to the non-available accounting balance sheet item "legal reserve" exclusively attached to the Class J Preferred Shares numbered 6,950,650 to 6,978,693 as legal reserve up to the amount EUR 2,804.40;

The Claim 1, the Claim 2, the Claim 3 and the Claim 4 are hereinafter collectively referred to as the "Claims" and together with the APICC Capitalization, the Cash Contribution 1 and the Cash Contribution 2 are collectively referred to hereafter as the "Contributions".

Evaluation

Pursuant to a statement of value, which has been produced to the notary all the managers of the Company declared that (i) prior to the APICC Capitalization, the amount of the additional paid-in capital recorded in the Account 115 is at least of an amount of EUR 277,511,943 (two hundred seventy seven million five hundred eleven thousand nine hundred forty three Euros), (ii) the value of the Claim 1 is set at EUR 6,006,250 (six million six thousand two hundred fifty Euros), (iii) the value of the Claim 2 is set at EUR 40 (forty Euros), (iv) the value of the Claim 3 is set at EUR 40 (forty Euros) and (v) the value of the Claim 4 is set at EUR 40 (forty euros) for a total value of the Claims set at EUR 6,006,370 (six millions six thousand three hundred seventy Euro).

Evidence of the Contributions' existence:

Proof of the existence of the Contributions has been given to the undersigned notary.

Effective implementation of the APICC Capitalization

The Sole Shareholder, subscriber represented as stated here-above, expressly declares that:

- (i) prior to the APICC Capitalization the amount of the additional paid- in capital recorded in the Account 115 is at least of an amount of EUR 277,511,943;
- (ii) it is the sole holder of all rights in and to the Account 115; and
- (iii) the Account 115 is free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights.

Effective implementation of the contribution of the Claims

- The Sole Shareholder, contributor represented as stated here-above, expressly declares that:

- (i) the Claim 1 is certain, valid and due;
- (ii) it is the sole legal owner and holder of all rights, title and interest in and to the Claim 1;
- (iii) the Claim 1 is free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights;
- (iv) the Claim 1 is not the object of a dispute or claim;
- (v) the Claim 1 is freely transferable with all the rights attached thereto;
- (vi) to the extent necessary all actions and formalities have been performed and all the necessary consents and approval have been obtained to allow the transfer of the Claim 1; and
- (vii) all formalities subsequent to the transfer of the Claim 1 required under any applicable law have been or will be carried out in order for the Claim 1 to be valid anywhere and towards any third party.

- Onex Partners III GP LP, contributor represented as stated here-above, expressly declares that:

- (i) the Claim 2 is certain, valid and due;
- (ii) it is the sole legal owner and holder of all rights, title and interest in and to the Claim 2;
- (iii) the Claim 2 is free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights;
- (iv) the Claim 2 is not the object of a dispute or claim;
- (v) the Claim 2 is freely transferable with all the rights attached thereto;

(vi) to the extent necessary all actions and formalities have been performed and all the necessary consents and approval have been obtained to allow the transfer of the Claim 2; and

(vii) all formalities subsequent to the transfer of the Claim 2 required under any applicable law have been or will be carried out in order for the Claim 2 to be valid anywhere and towards any third party.

- Onex Partners III International GP LP, contributor represented as stated here-above, expressly declares that:

(i) the Claim 3 is certain, valid and due;

(ii) it is the sole legal owner and holder of all rights, title and interest in and to the Claim 3;

(iii) the Claim 3 is free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights;

(iv) the Claim 3 is not the object of a dispute or claim;

(v) the Claim 3 is freely transferable with all the rights attached thereto;

(vi) to the extent necessary all actions and formalities have been performed and all the necessary consents and approval have been obtained to allow the transfer of the Claim 3; and

(vii) all formalities subsequent to the transfer of the Claim 3 required under any applicable law have been or will be carried out in order for the Claim 3 to be valid anywhere and towards any third party.

- Onex Partners III International LP, contributor represented as stated here-above, expressly declares that:

(i) the Claim 4 is certain, valid and due;

(ii) it is the sole legal owner and holder of all rights, title and interest in and to the Claim 4;

(iii) the Claim 4 is free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights;

(iv) the Claim 4 is not the object of a dispute or claim;

(v) the Claim 4 is freely transferable with all the rights attached thereto;

(vi) to the extent necessary all actions and formalities have been performed and all the necessary consents and approval have been obtained to allow the transfer of the Claim 4; and

(vii) all formalities subsequent to the transfer of the Claim 4 required under any applicable law have been or will be carried out in order for the Claim 4 to be valid anywhere and towards any third party.

Sixth resolution

As a result of the foregoing resolutions, it is resolved to amend article 6 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 6. Capital.** The Company's share capital is set at EUR 28,681,812 (twenty eight million six hundred eighty one thousand eight hundred twelve Euros) divided into:

- 127,839 class A ordinary shares numbered 1 to 127,839 (the "Class A Ordinary Shares");

- 127,839 class B ordinary shares numbered 1 to 127,839 (the "Class B Ordinary Shares");

- 127,839 class C ordinary shares numbered 1 to 127,839 (the "Class C Ordinary Shares");

- 127,839 class D ordinary shares numbered 1 to 127,839 (the "Class D Ordinary Shares");

- 127,839 class E ordinary shares numbered 1 to 127,839 (the "Class E Ordinary Shares");

- 127,842 class F ordinary shares numbered 1 to 127,842 (the "Class F Ordinary Shares");

- 6,978,694 class G preferred shares numbered 1 to 6,978,694 (the "Class G Preferred Shares");

- 6,978,694 class H preferred shares numbered 1 to 6,978,694 (the "Class H Preferred Shares");

- 6,978,694 class I preferred shares numbered 1 to 6,978,694 (the "Class I Preferred Shares"); and

- 6,978,693 class J preferred shares numbered 1 to 6,978,693 (the "Class J Preferred Shares");

(the shares composing the Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares, the Class C Ordinary Shares, the Class D Ordinary Shares, the Class E Ordinary Shares and the Class F Ordinary Shares hereafter collectively referred to as the "Ordinary Shares" and individually as an "Ordinary Share"); (the shares composing the Class G Preferred Shares, the Class H Preferred Shares, the Class I Preferred Shares and the Class J Preferred Shares are hereinafter collectively referred to as the "Preferred Shares" and individually as a "Preferred Share"); (the Ordinary Shares and the Preferred Shares are hereinafter collectively referred to as the "Shares" and individually as a "Share").

All the Shares have a nominal value of EUR 1 each and are fully paid-up.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles or, as the case may be, by the law of the 10th August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Law"), for any amendment of the Articles, provided that (i) any reduction in the issued capital of the Company shall be permitted only in accordance with the repurchase and cancellation procedures of Article 10; (ii) any increase in the issued capital (a) subscribed by the shareholder(s) of Classes A to F Ordinary Shares shall be made proportionately to each Class A to F Ordinary Shares then outstanding and (b) subscribed by the shareholder(s) of Classes G to J Preferred Shares shall be made proportionately to each Class G to J Preferred Shares then outstanding and (c) must result in each shareholder of Class A to F Ordinary Shares holding a proportionate part of each Class A to F Ordinary Shares then outstanding and in each shareholder of Class G to J Preferred

Shares holding a proportionate part of each Class G to J Preferred Shares then outstanding; (iii) any increase in the issued capital subscribed by non-shareholder(s) shall be made proportionally to each Class A to F Ordinary Shares or to each Class G to J Preferred Shares; (iv) any subdivision of a Class of Shares into new Classes of Shares must result in each shareholder of the former undivided Class of Shares holding a proportionate part of each new subdivided Class of Shares; and (v) any combination or aggregation of Classes of Shares into a new Class of Shares must result in each shareholder of the former Classes of Shares holding a proportionate part of the new, combined Class of Shares.

Any premium paid on any Share subscribed shall be exclusively attached to such Share. The amount of such premium may be used to provide for the payment of such Share that the Company repurchases from its shareholder, to offset any net realised losses, to make repayment of contributions to this shareholder and/or to allocate the legal reserve."

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 7,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon the request of the above appearing person acting through its attorney the present deed is worded in English followed by a French translation, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the attorney of the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-quatrième jour du mois de juillet,

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg) agissant en remplacement de son confrère Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier restera dépositaire de la minute.

se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de Munich Holdings II Corporation, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de 12.500 EUR (douze mille cinq cent Euros), et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 171.633 (la «Société»).

A comparu:

Munich Holdings Corporation, une société de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, (l'«Associé Unique»);
ici représentée par Max Mayer, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

La partie comparante, par l'intermédiaire de son mandataire, prie le notaire d'acter que:

(i) les 12.500 (douze mille cinq cent) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été préalablement informé, et

(ii) l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Création de dix classes de parts sociales;
2. Allocation des parts sociales existantes aux nouvelles classes de parts sociales;
3. Modification des statuts de la Société en vue de préciser les conditions du rachat de parts sociales et de la distribution de dividendes;
4. Augmentation du capital social de la Société;
5. Intervention, souscription et paiement de nouvelles parts sociales;
6. Modification des statuts de la Société en vue de refléter l'augmentation de capital; et
7. Divers.

Après que l'agenda ait été approuvé par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé de créer dix classes de parts sociales, à savoir les classes A à J, qui donneront droits à leurs détenteurs aux droits tels que décrit à la résolution 3 ci-dessous.

Seconde résolution

Il est décidé que les 12.500 (douze mille cinq cent) parts sociales ordinaires actuelles de la Société soient allouées parmi les nouvelles classes de parts sociales A à F incluse comme suit:

- 2.083 (deux mille quatre-vingt-trois) parts sociales par classe dans les classes A à E incluse;
- 2.085 (deux mille quatre-vingt-cinq) parts sociales dans la classe F.

Troisième résolution

Il est décidé de modifier les articles 6, 9, 10, 19, 20 et 23 des statuts de la Société en vue d'établir les conditions devant être remplies par la Société pour le rachat de l'entière d'une classe de parts sociales et d'établir les droits financiers attachés aux parts sociales:

« **Art. 6. Capital.** Le capital social de la Société est fixé à 12.500 EUR (douze mille cinq cent euros), représenté par:

- 2.083 (deux mille quatre-vingt-trois) parts sociales ordinaires de classe A numérotées 1 à 2.083 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe A»);
- 2.083 (deux mille quatre-vingt-trois) parts sociales ordinaires de classe B numérotées 1 à 2.083 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe B»);
- 2.083 (deux mille quatre-vingt-trois) parts sociales ordinaires de classe C numérotées 1 à 2.083 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe C»);
- 2.083 (deux mille quatre-vingt-trois) parts sociales ordinaires de classe D numérotées 1 à 2.083 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe D»);
- 2.083 (deux mille quatre-vingt-trois) parts sociales ordinaires de classe E numérotées 1 à 2.083 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe E»); et
- 2.085 (deux mille quatre-vingt-cinq) parts sociales ordinaires de classe F numérotées 1 à 2.085 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe F»);

(les parts sociales composant la Classe A, la Classe B, la Classe C, la Classe D, la Classe E et la Classe F sont ci-après désignées collectivement comme les "Parts Sociales Ordinaires" ou individuellement, la "Part Sociale Ordinaire").

Le capital social de la Société peut être également représenté par les classes de parts sociales préférentielles suivantes lorsqu'elles sont émises par la Société:

- les parts sociales préférentielles de classe G (les «Parts Sociales de préférentielles de Classe G»);
- les parts sociales préférentielles de classe H (les «Parts Sociales de préférentielles de Classe H»);
- les parts sociales préférentielles de classe I (les «Parts Sociales de préférentielles de Classe I»); et
- les parts sociales préférentielles de classe J (les «Parts Sociales de préférentielles de Classe J»);

(les parts sociales composant la Classe G, la Classe H, la Classe I, et la Classe J sont ci-après désignées collectivement comme les "Parts Sociales Préférentielles" ou individuellement, la "Part Sociale Préférentielle");(les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Préférentielles sont ci-après désignées collectivement comme les «Parts Sociales» ou individuellement la «Part Sociale»).

Toutes les Parts Sociales ont une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) chacune et sont entièrement libérées.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, par résolution des associés adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité établies par les Statuts ou, le cas échéant, aux stipulations relatives aux modifications statutaires de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée (la «Loi») sous réserve que: (i) toute réduction du capital émis de la Société respecte les procédures de rachat et d'annulation établies à l'Article 10; (ii) toute augmentation du capital émis (a) souscrite par les associés des Parts Sociales Ordinaires de Classes A à F soit reflétée de manière proportionnelle dans chacune des Classes de Parts Sociales A à F alors en circulation et (b) souscrite par les détenteurs des Parts Sociales Préférentielles de Classes G à J soit reflétée de manière proportionnelle dans chacune des Classes de Parts Sociales Préférentielles de G à J alors en circulation et (c) fasse que chaque associé détenant des Parts Sociales Ordinaires de Classes A à F détienne une part proportionnelle de chaque Classe de Parts Sociales Ordinaires A à F alors en circulation et que chaque associé détenant des Parts Sociales Préférentielles de Classes G à J détienne une part proportionnelle de chaque Classe de Parts Sociales Préférentielles G à J alors en circulation; (iii) toute augmentation du capital émis souscrite par des non-associés(s) soit reflétée de manière proportionnelle dans chacune des Classes de Parts Sociales Ordinaires A à F ou dans chacune des Classes de Parts Sociales Préférentielles G à J; (iv) toute subdivision d'une classe de parts sociales existante en classes de parts sociales nouvelles ait pour conséquence que chaque associé de la classe de parts sociales d'origine détienne une part proportionnelle de chacune des classes de parts sociales ainsi nouvellement créée; et que (v) toute combinaison de classes de parts sociales existantes en une seule et nouvelle classe de parts sociales résulte en ce que chaque associé des classes de parts sociales d'origine détienne une part proportionnelle de la nouvelle classe de parts sociales combinée.

Toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale souscrite sera attachée exclusivement à cette Part Sociale. Le montant de cette prime d'émission pourra être utilisé pour payer cette Part Sociale lorsque la Société la rachète auprès de son associé, compenser les pertes réalisées, rembourser les apports de cet associé et/ou allouer la réserve légale.

Art. 9. Transfert d'actions. Dans l'hypothèse où la Société est composée d'un associé unique, ce dernier peut, sous réserve du respect des règles énoncées dans le présent article, transférer librement ses Parts Sociales.

Dans l'hypothèse où la Société est composée de plusieurs associés, les Parts Sociales ne sont, sous réserve des règles énoncées dans le présent article, transférables entre associés et/ou à des tiers qu'avec l'autorisation des associés représentants au moins les trois-quarts du capital.

Tout associé qui souscrit ou acquiert autrement des Parts Sociales Ordinaires doit acquérir un montant proportionnel de chaque Classe de Parts Sociales Ordinaires émises et alors en circulation, et tout associé qui souscrit ou acquiert autrement des Parts Sociales Préférentielles doit acquérir un montant proportionnel de chaque Classe de Parts Sociales Préférentielles émises et alors en circulation

Sans préjudice de l'Article 10 et du droit y relatif qu'à la Société de racheter une classe entière de ses propres Parts Sociales et de l'annuler immédiatement par-après, aucun associé ne peut vendre ou transférer à quiconque les Parts Sociales Préférentielles qu'il détient sans concurremment vendre ou transférer à cette même personne la part proportionnelle qu'il possède dans chacune des autres classes de Parts Sociales Préférentielles qu'il détient et aucun associé ne peut vendre ou transférer à quiconque les Parts Sociales Ordinaires qu'il détient sans concurremment vendre ou transférer à cette même personne la part proportionnelle qu'il possède dans chacune des autres classes de Parts Sociales Ordinaires qu'il détient.

Conformément à la Loi, tout transfert de Parts Sociales doit être établi par écrit.

Art. 10. Rachat des parts. Le capital social de la Société peut être réduit par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans une Classe de Parts Sociales; un tel rachat et annulation doit être fait dans l'ordre alphabétique inverse en commençant par les Parts Sociales Ordinaires de Classe F en cas de rachat et d'annulation de Parts Sociales Ordinaires et par les Parts Sociales Préférentielles de Classe J en cas de rachat et d'annulation de Parts Sociales Préférentielles. Le profit devra être attribué selon les dispositions prévues à l'article 19 ci-dessous.

Dans l'hypothèse d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation de Parts Sociales Ordinaires d'une Classe de Parts Sociales Ordinaires (dans l'ordre tel que précédemment établi), ces Parts Sociales Ordinaires donnent droit à leur détenteurs au Montant Disponible, dans les limites du Montant Total d'Annulation déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés, et les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires rachetées et annulées reçoivent de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale Ordinaire (telle que défini ci-après) pour chaque Part Sociale Ordinaire annulée qu'ils détiennent dans la Classe de Parts Sociales Ordinaires concernée.

La Valeur d'Annulation par Part Sociale Ordinaire doit être calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales Ordinaires en circulation dans la Classe de Parts Sociales Ordinaires qui fait l'objet du rachat et de l'annulation.

Le Montant Total d'Annulation doit être le montant déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés sur base de comptes intermédiaires.

Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes A à F de Parts Sociales Ordinaires doit être le Montant Disponible de la Classe de Parts Sociales Ordinaires concernée au moment de son rachat et de son annulation sauf décision contraire de l'assemblée générale des associés de la manière prévue pour la modification des statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

Après le rachat et l'annulation des Parts Sociales Ordinaires de la classe concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera exigible de par la Société.

Dans l'hypothèse d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation de Parts Sociales Préférentielles d'une Classe de Parts Sociales Préférentielles (dans l'ordre tel que précédemment établi), ces Parts Sociales Préférentielles donnent droit à leur détenteurs au Montant Disponible, dans les limites du Montant Total d'Annulation déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés, et les détenteurs des Parts Sociales Préférentielles rachetées et annulées reçoivent de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale Préférentielle (telle que défini ci-après) pour chaque Part Sociale Préférentielle annulée qu'ils détiennent dans la Classe de Parts Sociales Préférentielles concernée.

La Valeur d'Annulation par Part Sociale Préférentielle est, pour chaque Part Sociale Préférentielle rachetée ou annulée, la somme de (i) la valeur nominale de cette Part Sociale Préférentielle, (ii) le montant total de la prime d'émission y attachée, le cas échéant, y compris la portion de la réserve légale, le cas échéant, allouée sur la prime d'émission et (iii) le montant du dividende accumulé, déclaré ou non, auquel la Part Sociale Préférentielle concernée donne droit au moment de son rachat et de son annulation à l'exclusion du montant des dividendes effectivement versés au titulaire d'une telle Part Sociale Préférentielle et (iv) le prorata de tout montant en numéraire disponible de la Société; toutefois, si un prorata du montant en numéraire disponible de la Société est versé dans le cadre de la Valeur d'Annulation par Part Sociale Préférentielle au moment du rachat et de l'annulation d'une Classe de Parts Sociales Préférentielles, ce prorata doit être déduit de la Valeur d'Annulation par Part Sociale Préférentielle au moment du rachat et de l'annulation d'une classe de Parts Sociales Préférentielles subséquente.

Le Montant Total d'Annulation doit être le montant déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés sur base de comptes intermédiaires.

Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes G à J de Parts Sociales Préférentielles est la somme de la Valeur d'Annulation par Part Sociale Préférentielle de toutes les Parts Sociales Préférentielles rachetées de la Classe de Parts Sociales Préférentielles concernée à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

Après le rachat et l'annulation des Parts Sociales Préférentielles des classes concernées, la Valeur d'Annulation par Part Sociale Préférentielle sera exigible de par la Société.

Les paiements aux détenteurs des Parts Sociales rachetées seront effectués pari passu entre les détenteurs de Parts Sociales rachetées composant la même Classe de Parts Sociales pour un montant par Part Sociale égale à la Valeur d'Annulation par Part Sociale dans la limite du Montant Disponible.

Montant Disponible signifie le montant total des profits nets de la Société (y compris les profits reportés) à hauteur des dividendes que les associés auraient eu le droit de se voir distribuer conformément à l'article 19 des statuts, augmenté de (i) toutes réserves librement distribuables et (ii) le cas échéant, du montant de la réduction du capital social ainsi que du montant de la réduction de la réserve légale relatives à la classe de Parts Sociales devant être rachetée/annulée, mais réduit de (i) toutes pertes (y compris toutes pertes reportées) et (ii) de toutes sommes devant être placée en réserve conformément à la Loi ou aux Statuts, tels que ces éléments sont établis dans les comptes intermédiaires de la Société, (sans double décompte) afin que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

où:

AA = Montant Disponible

NP = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés)

P = toutes réserves librement distribuables

CR = le montant de la réduction du capital social ainsi que le montant de la réduction de la réserve légale par rapport à la classe de parts sociales devant être annulée

L = pertes (y compris les pertes reportées)

LR = toutes sommes devant être placées en réserve conformément à la Loi ou aux Statuts.

Art. 19. Profits. Le solde du compte de pertes et profits, après déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions, tel qu'approuvé par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée des associés, représente le bénéfice net de la Société.

Cinq pourcent (5%) du profit net annuel de la Société doivent être alloués chaque année à la réserve légale. Cette allocation cesse d'être obligatoire dès lors, et pour autant, que le montant de celle-ci s'élève à dix pourcent (10%) du capital émis de la Société.

Le bénéfice restant peut être alloué aux associés, reporté ou transféré dans une réserve distribuable par une décision de l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés par une décision de l'assemblée générale des associés conformément aux dispositions énoncées ci-après.

Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, peut décider de verser des dividendes intermédiaires avant la clôture de l'exercice social sur base d'un état comptable établi par le gérant unique, ou le conseil de gérance le cas échéant, duquel doit ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à affecter à une réserve conformément à la Loi ou aux Statuts.

Les dividendes déclarés peuvent être payés dans la devise choisie par le gérant unique, ou le cas échéant le conseil de gérance et peuvent être payés aux lieux et aux dates déterminés par le gérant unique, ou le cas échéant le conseil de gérance. Le gérant unique, ou le cas échéant le conseil de gérance peut déterminer le taux de change applicable pour convertir les dividendes dans la devise du paiement. Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte des détenteurs de Parts Sociales.

Dans le cas d'une déclaration de dividendes:

- en premier lieu, un dividende préférentiel fixe et cumulatif sera payé en numéraire ou en nature d'actifs pari passu entre les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Classes G à J, un tel dividende préférentiel devant être calculé comme suit: pour une année sociale N un montant par Part Sociale Préférentielle égal à huit pour cent (8%) de: (i) la valeur nominale de la Part Sociale Préférentielle, (ii) augmentée du montant de la prime d'émission attachée à la Part Sociale Préférentielle, y compris la partie correspondante de la réserve légale allouée depuis cette prime d'émission, (iii) augmentée du montant du dividende préférentiel, déclaré ou non, cumulé année après année depuis la formation de la société et jusqu'à la clôture de l'exercice N-1;

- en second lieu, sur le solde restant du bénéfice, le cas échéant, un dividende fixe préférentiel et cumulatif sera payé en numéraire ou en nature d'actifs pari passu entre les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Classe A à F, un tel dividende préférentiel devant être calculé comme suit: un montant par Part Sociale Ordinaire correspondant à 0,25% de la valeur nominale de la Part Sociale Ordinaire; et

- enfin, le solde restant du bénéfice, le cas échéant, doit être distribué par l'associé unique, ou en cas de pluralité des associés, par une résolution des associés représentant plus de 50% du capital social de la Société.

Art. 20. Dividendes intérimaires. Sous réserve des conditions fixées par la Loi et conformément l'Article 19, le gérant unique, ou le conseil de gérance le cas échéant, peut payer un acompte sur dividende aux associés. Le gérant unique, ou le conseil de gérance le cas échéant, doit fixer le montant et la date du paiement d'un tel acompte.

Art. 23. Liquidation. La liquidation de la Société sera menée par un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés par une résolution prise par la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société, résolution qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations.

Lors de la clôture de la liquidation, les actifs de la Société seront attribués à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, pari passu entre les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles des Classes G à J pour un montant par Part Sociale Préférentielle égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale Préférentielle.

Ensuite, les actifs restants, le cas échéant, seront répartis entre les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires au prorata de leur détention sans distinction de classe.»

Quatrième résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de 28.669.312,00 EUR (vingt-huit millions six cent soixante-neuf mille trois cent douze Euros), pour le porter de son montant actuel de 12.500 EUR (douze mille cinq cent Euro) à 28.681.812,00 EUR (vingt-huit millions six cent quatre-vingt-un mille huit cent douze Euros) par l'émission de:

- 125.756 Parts Sociales Ordinaires de Classe A;
- 125.756 Parts Sociales Ordinaires de Classe B;
- 125.756 Parts Sociales Ordinaires de Classe C;
- 125.756 Parts Sociales Ordinaires de Classe D;
- 125.756 Parts Sociales Ordinaires de Classe E;
- 125.757 Parts Sociales Ordinaires de Classe F;

(les «Nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe A à F») et

- 6.978.694 Parts Sociales Préférentielles de Classe G;
- 6.978.694 Parts Sociales Préférentielles de Classe H;
- 6.978.694 Parts Sociales Préférentielles de Classe I; et
- 6.978.693 Parts Sociales Préférentielles de Classe J;

(les «Nouvelles Parts Sociales Préférentielles de Classe G à J», collectivement avec Nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Classe A à F les «Nouvelles Parts Sociales»).

Cinquième résolution

Il est décidé d'accepter que les Nouvelles Parts Sociales soient entièrement souscrites et libérées par (i) l'Associé Unique, au moyen de l'incorporation de suppléments d'apport fait par l'Associé Unique pour un montant de EUR 277.511.943 figurant dans le bilan de la Société au compte 115 (apports en capitaux propres non rémunérés par des titres-«Capital Contribution») (le «Compte 115») (l'«Incorporation de Suppléments d'Apport»), et l'apport d'une créance d'un montant total de EUR 6.006.250 (la «Première Créance»); (ii) Onex Partners III GP LP, une société de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, au moyen de l'apport d'une créance d'un montant total de EUR 40 (la «Seconde Créance»); (iii) Onex Partners III International GP LP, une société de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, au moyen de l'apport d'une créance d'un montant total de EUR 40 (la «Troisième Créance»); (iv) Onex Partners III International LP, une société de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, au moyen de l'apport d'une créance d'un montant total de EUR 40 (la «Quatrième Créance»); (v) KM Management I GmbH & Co. KG, une société à responsabilité limitée (Kommanditgesellschaft) dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de la République Fédérale d'Allemagne, ayant son siège social à Krauss-Maffei-Strasse 2, 80997 Munich, Allemagne au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de EUR 1.885.100,00 (le «Premier Apport en Numéraire») et (vi) KM Management II GmbH & Co. KG, une société à responsabilité limitée (Kommanditgesellschaft) dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de la République Fédérale d'Allemagne, ayant son siège social à Krauss-Maffei-Strasse 2, 80997 Munich, Allemagne au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de EUR 1.402.200,00 (le «Second Apport en Numéraire»).

Intervention - Souscription - Paiement

Après quoi l'augmentation de capital est souscrite comme suit:

- Par l'Associé Unique au moyen de l'Incorporation de Suppléments d'Apport et de l'apport de la Première Créance:

(i) 1 Part Sociale Préférentielle de Classe G avec une valeur nominale de 1 Euro numérotée 6.912.946 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée à la Part Préférentielle de Classe G numérotée 6.912.946 d'un montant de 9.- EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée à la Part Préférentielle de Classe G numérotée 6.912.946 à concurrence du montant de 8.90 EUR et au poste «résERVE légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée à la Part Préférentielle de Classe G numérotée 6.912.946 à concurrence du montant de 0.10 EUR;

(ii) 1 Part Sociale Préférentielle de Classe H avec une valeur nominale de 1 Euro numérotée 6.912.946 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée à la Part Préférentielle de Classe H numérotée 6.912.946 d'un montant de 9.- EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée à la Part Préférentielle de Classe H numérotée 6.912.946 à concurrence du montant de 8.90 EUR et au poste «résERVE légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée à la Part Préférentielle de Classe H numérotée 6.912.946 à concurrence du montant de 0.10 EUR;

(iii) 1 Part Sociale Préférentielle de Classe I avec une valeur nominale de 1 Euro numérotée 6.912.946 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée à la Part Préférentielle de Classe I numérotée 6.912.946 d'un montant de 9.- EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée à la Part Préférentielle de Classe I numérotée 6.912.946 à concurrence du montant de 8.90 EUR et au poste «résERVE légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée à la Part Préférentielle de Classe I numérotée 6.912.946 à concurrence du montant de 0.10 EUR; et

(iv) 1 Part Sociale Préférentielle de Classe J avec un valeur nominale de 1 Euro numérotée 6.912.945 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée à la Part Préférentielle de Classe J numérotée 6.912.945 d'un montant de 9.- EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée à la Part Préférentielle de Classe J numérotée 6.912.945 à concurrence du montant de 8.90 EUR et au poste «résERVE légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée à la Part Préférentielle de Classe J numérotée 6.912.945 à concurrence du montant de 0.10 EUR.

- Par KM Management I GmbH & Co. KG au moyen du Premier Apport en Numéraire:

(i) 6.284 Parts Sociales Ordinaires de Classe A avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 116.882 à 123.165 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe A numérotées 116.882 à 123.165 d'un montant de 56.556 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe A numérotées 116.882 à 123.165, à concurrence du montant de 55.927,60 EUR et au poste «résERVE légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe A numérotées 116.882 à 123.165, à concurrence du montant de 628,40 EUR;

(ii) 6.284 Parts Sociales Ordinaires de Classe B avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 116.882 à 123.165 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe B numérotées 116.882 à 123.165 d'un montant de 56.556 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe B numérotées 116.882 à 123.165, à concurrence du montant de 55.927,60 EUR et au poste «résERVE légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe B numérotées 116.882 à 123.165, à concurrence du montant de 628,40 EUR;

(iii) 6.284 Parts Sociales Ordinaires de Classe C avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 116.882 à 123.165 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe C numérotées 116.882 à 123.165 d'un montant de 56.556 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe C numérotées 116.882 à 123.165, à concurrence du montant de 55.927,60 EUR et au poste «résERVE légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe C numérotées 116.882 à 123.165, à concurrence du montant de 628,40 EUR;

(iv) 6.284 Parts Sociales Ordinaires de Classe D avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 116.882 à 123.165 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe D numérotées 116.882 à 123.165 d'un montant de 56.556 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe D numérotées 116.882 à 123.165, à concurrence du montant de 55.927,60 EUR et au poste «résERVE légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe D numérotées 116.882 à 123.165, à concurrence du montant de 628,40 EUR;

(v) 6.284 Parts Sociales Ordinaires de Classe E avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 116.882 à 123.165 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe E numérotées 116.882 à 123.165 d'un montant de 56.556 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe E numérotées 116.882 à 123.165, à concurrence du montant de 55.927,60 EUR et au poste «résERVE légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe E numérotées 116.882 à 123.165, à concurrence du montant de 628,40 EUR;

(vi) 6.282 Parts Sociales Ordinaires de Classe F avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 116.887 à 123.168 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe F numérotées 116.887 à 123.168 d'un montant de 56.538 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe F numérotées 116.887 à 123.168, à concurrence du montant de 55.909,80 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe F numérotées 116.887 à 123.168, à concurrence du montant de 628,20 EUR;

(vii) 37.702 Parts Sociales Préférentielles de Classe G avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 6.912.949 à 6.950.650 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe G numérotées 6.912.949 à 6.950.650 d'un montant de 339.318 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe G numérotées 6.912.949 à 6.950.650, à concurrence du montant de 335.547,80 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe G numérotées 6.912.949 à 6.950.650, à concurrence du montant de 3.770,20 EUR;

(viii) 37.702 Parts Sociales Préférentielles de Classe H avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 6.912.949 à 6.950.650 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe H numérotées 6.912.949 à 6.950.650 d'un montant de 339.318 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe H numérotées 6.912.949 à 6.950.650, à concurrence du montant de 335.547,80 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe H numérotées 6.912.949 à 6.950.650, à concurrence du montant de 3.770,20 EUR;

(ix) 37.702 Parts Sociales Préférentielles de Classe I avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 6.912.949 à 6.950.650 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe I numérotées 6.912.949 à 6.950.650 d'un montant de 339.318 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe I numérotées 6.912.949 à 6.950.650, à concurrence du montant de 335.547,80 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe I numérotées 6.912.949 à 6.950.650, à concurrence du montant de 3.770,20 EUR; et

(x) 37.702 Parts Sociales Préférentielles de Classe J avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 6.912.948 à 6.950.649 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe J numérotées 6.912.948 à 6.950.649 d'un montant de 339.318 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe J numérotées 6.912.948 à 6.950.649, à concurrence du montant de 335.547,80 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe J numérotées 6.912.948 à 6.950.649, à concurrence du montant de 3.770,20 EUR;

- Par KM Management II GmbH & Co. KG au moyen du Second Apport en Numéraire:

(i) 4.674 Parts Sociales Ordinaires de Classe A avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 123.166 à 127.839 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe A numérotées 123.166 à 127.839 d'un montant de 42.066 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe A numérotées 123.166 à 127.839, à concurrence du montant de 41.598,60 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe A numérotées 123.166 à 127.839, à concurrence du montant de 467,40 EUR;

(ii) 4.674 Parts Sociales Ordinaires de Classe B avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 123.166 à 127.839 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe B numérotées 123.166 à 127.839 d'un montant de 42.066 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe B numérotées 123.166 à 127.839, à concurrence du montant de 41.598,60 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe B numérotées 123.166 à 127.839, à concurrence du montant de 467,40 EUR;

(iii) 4.674 Parts Sociales Ordinaires de Classe C avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 123.166 à 127.839 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe C numérotées 123.166 à 127.839 d'un montant de 42.066 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe C numérotées 123.166 à 127.839, à concurrence du montant de 41.598,60 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe C numérotées 123.166 à 127.839, à concurrence du montant de 467,40 EUR;

(iv) 4.674 Parts Sociales Ordinaires de Classe D avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 123.166 à 127.839 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe D numérotées 123.166 à 127.839 d'un montant de 42.066 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant

que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe D numérotées 123.166 à 127.839, à concurrence du montant de 41.598,60 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe D numérotées 123.166 à 127.839, à concurrence du montant de 467,40 EUR;

(v) 4.674 Parts Sociales Ordinaires de Classe E avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 123.166 à 127.839 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe E numérotées 123.166 à 127.839 d'un montant de 42.066 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe E numérotées 123.166 à 127.839, à concurrence du montant de 41.598,60 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe E numérotées 123.166 à 127.839, à concurrence du montant de 467,40 EUR;

(vi) 4.674 Parts Sociales Ordinaires de Classe F avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 123.169 à 127.842 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe F numérotées 123.169 à 127.842 d'un montant de 42.066 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe F numérotées 123.169 à 127.842, à concurrence du montant de 41.598,60 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Ordinaires de Classe F numérotées 123.169 à 127.842, à concurrence du montant de 467,40 EUR;

(vii) 28.044 Parts Sociales Préférentielles de Classe G avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 6.950.651 à 6.978.694 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe G numérotées 6.950.651 à 6.978.694 d'un montant de 252.396 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe G numérotées 6.950.651 à 6.978.694, à concurrence du montant de 249.591,60 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe G numérotées 6.950.651 à 6.978.694, à concurrence du montant de 2.804,40 EUR;

(viii) 28.044 Parts Sociales Préférentielles de Classe H avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 6.950.651 à 6.978.694 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe H numérotées 6.950.651 à 6.978.694 d'un montant de 252.396 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe H numérotées 6.950.651 à 6.978.694, à concurrence du montant de 249.591,60 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe H numérotées 6.950.651 à 6.978.694, à concurrence du montant de 2.804,40 EUR;

(ix) 28.044 Parts Sociales Préférentielles de Classe I avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 6.950.651 à 6.978.694 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe I numérotées 6.950.651 à 6.978.694 d'un montant de 252.396 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe I numérotées 6.950.651 à 6.978.694, à concurrence du montant de 249.591,60 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe I numérotées 6.950.651 à 6.978.694, à concurrence du montant de 2.804,40 EUR; and

(x) 28.044 Parts Sociales Préférentielles de Classe J avec une valeur nominale de 1 Euro chacune numérotées 6.950.650 à 6.978.693 moyennant le paiement d'une prime d'émission globale exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe J numérotées 6.950.650 à 6.978.693 d'un montant de 252.396 EUR à allouer au poste «prime d'émission» du bilan en tant que prime d'émission librement disponible exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe J numérotées 6.950.650 à 6.978.693, à concurrence du montant de 249.591,60 EUR et au poste «réserve légale» du bilan en tant que réserve légale non disponible, exclusivement attachée aux Parts Préférentielles de Classe J numérotées 6.950.650 à 6.978.693, à concurrence du montant de 2.804,40 EUR;

La Première Créance, la Seconde Créance, la Troisième Créance et la Quatrième Créance sont collectivement désignés ci-après comme les "Créances" et ensemble avec L'Incorporation de Suppléments d'Apport, le Premier Apport en Numéraire et le Second Apport en Numéraire sont collectivement désignés ci-après comme les "Apports".

Evaluation

En vertu d'une déclaration de valeur fournie au notaire, tous les gérants de la société déclarent (i) qu'avant l'Incorporation de Suppléments d'Apport, le montant global des suppléments d'apport figurant au Compte 115 est au moins égal à 277.511.943 EUR (deux cent soixante-dix-sept million cinq cent onze mille neuf cent quarante-trois Euros), (ii) la valeur de la Première Créance est fixé à 6.006.250 EUR (six million six mille deux cent cinquante euros), (iii) la valeur de la Seconde Créance est fixé à 40 EUR (quarante Euros), (iv) la valeur de la Troisième Créance est fixé à 40 EUR (quarante Euros) et (v) la valeur de la Quatrième Créance est fixé à 40 EUR (quarante Euros).

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence des Apports a été donnée au notaire soussigné.

Mise en oeuvre effective de l'Incorporation de Suppléments d'Apport

L'Associé Unique, apporteur représenté comme indiqué ci-dessus, déclare expressément que:

- (i) avant l'Incorporation de Suppléments d'Apport, le montant du supplément d'apport figurant au Compte 115 est au moins égal à 277.511.943 EUR;
- (ii) il est seul propriétaire de tous les droits attachés au Compte 115; et
- (iii) le Compte 115 est libre de toute charge, option, hypothèque, gage ou de tout autre droit de tiers.

Mise en oeuvre effective de l'apport des Créances

- L'Associé Unique, apporteur représenté comme indiqué ci-dessus, déclare expressément que:

- (i) la Première Créance est certaine, liquide et exigible;
- (ii) il est seul propriétaire de tous les droits, titres et intérêts attachés à la Première Créance;
- (iii) la Première Créance est libre de tout privilège, charge, option, hypothèque, gage ou de tout autre droit de tiers;
- (iv) la Première Créance ne fait l'objet d'aucune contestation ou action en justice;
- (v) la Première Créance est librement transférable, avec tous les droits y attachés; et
- (vi) pour autant que de besoin, tous les actes ou formalités ont été accomplis et tous les consentements et approbations nécessaires ont été obtenus afin d'autoriser le transfert de la Première Créance; et
- (vii) l'ensemble des formalités subséquentes au transfert de la Première Créance requise en vertu des lois applicables sera accompli afin que l'apport de la Première Créance soit valable en tout lieu et à l'égard de tout tiers.

- Onex Partners III GP LP, apporteur représenté comme indiqué ci-dessus, déclare expressément que:

- (i) la Seconde Créance est certaine, liquide et exigible;
- (ii) il est seul propriétaire de tous les droits, titres et intérêts attachés à la Seconde Créance;
- (iii) la Seconde Créance est libre de tout privilège, charge, option, hypothèque, gage ou de tout autre droit de tiers;
- (iv) la Seconde Créance ne fait l'objet d'aucune contestation ou action en justice;
- (v) la Seconde Créance est librement transférable, avec tous les droits y attachés; et
- (vi) pour autant que de besoin, tous les actes ou formalités ont été accomplis et tous les consentements et approbations nécessaires ont été obtenus afin d'autoriser le transfert de la Seconde Créance; et
- (vii) l'ensemble des formalités subséquentes au transfert de la Seconde Créance requise en vertu des lois applicables sera accompli afin que l'apport de la Seconde Créance soit valable en tout lieu et à l'égard de tout tiers.

- Onex Partners III International GP LP, apporteur représenté comme indiqué ci-dessus, déclare expressément que:

- (i) la Troisième Créance est certaine, liquide et exigible;
- (ii) il est seul propriétaire de tous les droits, titres et intérêts attachés à la Troisième Créance;
- (iii) la Troisième Créance est libre de tout privilège, charge, option, hypothèque, gage ou de tout autre droit de tiers;
- (iv) la Troisième Créance ne fait l'objet d'aucune contestation ou action en justice;
- (v) la Troisième Créance est librement transférable, avec tous les droits y attachés; et
- (vi) pour autant que de besoin, tous les actes ou formalités ont été accomplis et tous les consentements et approbations nécessaires ont été obtenus afin d'autoriser le transfert de la Troisième Créance; et (vii) l'ensemble des formalités subséquentes au transfert de la Troisième Créance requise en vertu des lois applicables sera accompli afin que l'apport de la Troisième Créance soit valable en tout lieu et à l'égard de tout tiers.

- Onex Partners III International LP, apporteur représenté comme indiqué ci-dessus, déclare expressément que:

- (i) la Quatrième Créance est certaine, liquide et exigible;
- (ii) il est seul propriétaire de tous les droits, titres et intérêts attachés à la Quatrième Créance;
- (iii) la Quatrième Créance est libre de tout privilège, charge, option, hypothèque, gage ou de tout autre droit de tiers;
- (iv) la Quatrième Créance ne fait l'objet d'aucune contestation ou action en justice;
- (v) la Quatrième Créance est librement transférable, avec tous les droits y attachés; et
- (vi) pour autant que de besoin, tous les actes ou formalités ont été accomplis et tous les consentements et approbations nécessaires ont été obtenus afin d'autoriser le transfert de la Quatrième Créance; et
- (vii) l'ensemble des formalités subséquentes au transfert de la Quatrième Créance requise en vertu des lois applicables sera accompli afin que l'apport de la Quatrième Créance soit valable en tout lieu et à l'égard de tout tiers.

Sixième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société à lire comme suit:

« **Art. 6. Capital.** Le capital social de la Société est fixé 28.681.812 EUR (vingt-huit millions six cent quatre-vingt-un mille huit cent douze Euro) représenté par:

- 127.839 parts sociales ordinaires de classe A numérotées 1 à 127.839 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe A»);

- 127.839 parts sociales ordinaires de classe B numérotées 1 à 127.839 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe B»);
 - 127.839 parts sociales ordinaires de classe C numérotées 1 à 127.839 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe C»);
 - 127.839 parts sociales ordinaires de classe D numérotées 1 à 127.839 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe D»);
 - 127.839 parts sociales ordinaires de classe E numérotées 1 à 127.839 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe E»);
- et
- 127.842 parts sociales ordinaires de classe F numérotées 1 à 127.842 (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe F»);
 - 6.978.694 parts sociales préférentielles de classe G numérotées 1 à 6.978.694 (les «Parts Sociales de préférentielles de Classe G»);
 - 6.978.694 parts sociales préférentielles de classe H numérotées 1 à 6.978.694 (les «Parts Sociales de préférentielles de Classe H»);
 - 6.978.694 parts sociales préférentielles de classe I numérotées 1 à 6.978.694 (les «Parts Sociales de préférentielles de Classe I»); et
 - 6.978.693 parts sociales préférentielles de classe J numérotées 1 à 6.978.693 (les «Parts Sociales de préférentielles de Classe J»);

(les parts sociales composant la Classe A, la Classe B, la Classe C, la Classe D, la Classe E et la Classe F sont ci-après désignées collectivement comme les "Parts Sociales Ordinaires" ou individuellement, la "Part Sociale Ordinaire"), les parts sociales composant la Classe G, la Classe H, la Classe I, et la Classe J sont ci-après désignées collectivement comme les "Parts Sociales Préférentielles" ou individuellement, la "Part Sociale Préférentielle"); (les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Préférentielles sont ci-après désignées collectivement comme les «Parts Sociales» ou individuellement la «Part Sociale»).

Toutes les Parts Sociales ont une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) chacune et sont entièrement libérées.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, par résolution des associés adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité établies par les Statuts ou, le cas échéant, aux stipulations relatives aux modifications statutaires de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la «Loi») sous réserve que: (i) toute réduction du capital émis de la Société respecte les procédures de rachat et d'annulation établies à l'Article 10; (ii) toute augmentation du capital émis (a) souscrite par les associés des Parts Sociales Ordinaires de Classes A à F soit reflétée de manière proportionnelle dans chacune des Classes de Parts Sociales A à F alors en circulation et (b) souscrite par les détenteurs des Parts Sociales Préférentielles de Classes G à J soit reflétée de manière proportionnelle dans chacune des Classes de Parts Sociales Préférentielles de G à J alors en circulation et (c) fasse que chaque associé des Parts Sociales Ordinaires de Classes A à F détienne une part proportionnelle de chaque Classe de Parts Sociales Ordinaires A à F alors en circulation et que chaque associé des Parts Sociales Préférentielles de Classes G à J détienne une part proportionnelle de chaque Classe de Parts Sociales Préférentielles G à J alors en circulation; (iii) toute augmentation du capital émis souscrite par les non-associé(s) soit reflétée de manière proportionnelle dans chacune des Classes de Parts Sociales Ordinaires A à F ou dans chacune des Classes de Parts Sociales Préférentielles G à J; (iv) toute subdivision d'une classe de parts sociales existante en classes de parts sociales nouvelles ait pour conséquence que chaque associé de la classe de parts sociales d'origine détienne une part proportionnelle de chacune des classes de parts sociales ainsi nouvellement créée; et que (v) toute combinaison de classes de parts sociales existantes en une seule et nouvelle classe de parts sociales résulte en ce que chaque associé des classes de parts sociales d'origine détienne une part proportionnelle de la nouvelle classe de parts sociales combinée.

Toute prime d'émission attachée à toute Part Sociale souscrite sera attachée exclusivement à cette Part Sociale. Le montant d'une telle prime d'émission pourra être utilisé comme paiement d'une telle Part Sociale que la Société rachète auprès de son associé, compenser les pertes réalisées, rembourser les apports de cet associé et/ou allouer la réserve légale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ 7.000,- EUR.

DONT ACTE, le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande de la partie comparante agissant par le biais de son mandataire le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra, fait et passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la personne comparante, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: Max Mayer, PAUL DECKER.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 juillet 2013. Relation GRE/2013/3142. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013125985/1290.

(130153093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

MeineApp.Com S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 167.010.

Il résulte des décisions prises par le Conseil d'Administration en date du 26 août 2013 que Mme Maria Helena GONCALVES, employée privée, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, a été nommée en tant qu'administrateur de la société, avec effet immédiat, en remplacement de M. Fernand HEIM, démissionnaire. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2017.

Cette cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013127211/14.

(130154792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Halfields S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 173.474.

Cession de parts

Il résulte de la cession de parts survenue en date du 30 mai 2013, que l'associée unique, LTA Investment Inc., détenant les 12.500 parts dans la société Halfields S.à r.l.

a cédé la totalité de ses parts à:

Conseil Comptable S.A. société anonyme avec siège social au 3, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 48015.

Dès lors, il y a lieu d'inscrire la nouvelle répartition comme suit:

Conseil Comptable S.A. 12.500 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2013.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2013127744/20.

(130155390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

GATINVEST S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 85.209.

Par décision de l'assemblée générale annuelle du 23 août 2013, le mandat de l'administrateur VALON S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, représentée par Monsieur Cédric JAUQUET représentant permanent, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, ainsi que celui du Commissaire aux Comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, ont été renouvelés pour une durée de six ans prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2019.

Lors de cette même assemblée, il a été décidé de ne pas renouveler les mandats des administrateurs LANNAGE S.A., société anonyme, représentée par Monsieur Yves BIEWER, représentant permanent, et de KOFFOUR S.A., société anonyme, représentée par Monsieur Guy BAUMANN, représentant permanent.

Par conséquent, le nombre des administrateurs est désormais réduit de 3 à 1.

Luxembourg, le 10.09.2013.

Pour: GATINVEST S.A., société de gestion de patrimoine familial

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme
Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Aurélie Katola
Référence de publication: 2013127731/23.
(130155885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Guardian Goole Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 29.512.500,00.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.
R.C.S. Luxembourg B 163.223.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012, ainsi que le rapport de gestion ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2013.

Pour Guardian Goole Investments S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013127729/13.

(130155457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Mezzanine Management Central Europe Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 89.822.

Conformément à l'article 51 bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de ses administrateurs:

Mr. Phillip Williams, né le 22 octobre 1968 à Carmarthen (Royaume-Uni) et résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, a été nommé en date du 16 novembre 2012 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat et pour une durée illimitée;

Mr. Ramon van Heusden, né le 07 mai 1967 à Nijmegen (Pays-Bas) et résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, a été nommé en date du 16 novembre 2012 en tant que représentant permanent de TCG Gestion S.A. avec effet immédiat et pour une durée illimitée;

Luxembourg, le 09 septembre 2013.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013127862/18.

(130155298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Aoyama S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 72.295.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par le Conseil d'Administration en date du 30 août 2013 que Monsieur Benoît BAUDUIN a été nommé président du Conseil d'Administration, et ce jusqu'au terme de son mandat d'administrateur.

Il résulte des décisions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire tenue en date du 2 septembre 2013 que le mandat des personnes suivantes a été renouvelé, avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes clos au 31 décembre 2018:

- Monsieur Benoît BAUDUIN, en tant qu'administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Patrick MOINET, en tant qu'administrateur;
- Monsieur Patrick HOLBRECHTS, en tant qu'administrateur;
- Réviconsult S.à r.l., en tant que commissaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Référence de publication: 2013127501/20.

(130155913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Ande Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 167.002.

Il est pris acte de la modification de l'adresse du gérant de catégorie A et associé unique de la société comme indiqué ci-dessous:

Monsieur Stéphane Delachaux, cadre dirigeant, né le 1^{er} avril 1965, à Fontainebleau, France, résidant Chemin du Caudoz, 80, 1009 PULLY, VAUD - SUISSE

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2013.

Pour Ande Management S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2013127497/16.

(130155334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Jurbise Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 150.042.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 16 mai 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Patrick WAGENAAR, Régis LEONI et Madame Anne-Marie GOFFINET, en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2014,

2. de réélire KPMG Luxembourg S.à.r.l., en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2014.

Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Pour JURBISE SICAV

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

Corinne ALEXANDRE / Pierre BUISSERET

Référence de publication: 2013127785/18.

(130155258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

J4A Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 177.221.

Extrait des décisions des actionnaires prises en date du 6 septembre 2013

En date du 6 septembre 2013, les actionnaires de la Société ont pris les résolutions suivantes:

1. accepter la démission de Madame Chloé Gaubert de son mandat de gérant de la Société, avec effet au 31 juillet 2013.

2. de nommer la personne suivante en tant que gérant de la Société, avec effet au 31 juillet 2013, et pour une durée illimitée:

- Madame Ágnes Ludász, employée privée, née à Kerepestarcsa (Hongrie) le 19 septembre 1982, demeurant professionnellement au 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2013.

J4A HOLDINGS I Srl

Référence de publication: 2013127786/18.

(130155232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

J4A Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 177.224.

—
Extrait des décisions des actionnaires prises en date du 6 septembre 2013

En date du 6 septembre 2013, les actionnaires de la Société ont pris les résolutions suivantes:

1. accepter la démission de Madame Chloé Gaubert de son mandat de gérant de la Société, avec effet au 31 juillet 2013.

2. de nommer la personne suivante en tant que gérant de la Société, avec effet au 31 juillet 2013, et pour une durée illimitée:

- Madame Ágnes Ludász, employée privée, née à Kerepestarcsa (Hongrie) le 19 septembre 1982, demeurant professionnellement au 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

J4A HOLDINGS II Sàrl

Référence de publication: 2013127787/18.

(130155239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Mezzanine Management Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 98.404.

—
Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents de ses administrateurs:

Mr. Phillip Williams, né le 22 octobre 1968 à Carmarthen (Royaume-Uni) et résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, a été nommé en date du 16 novembre 2012 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat et pour une durée illimitée;

Mr. Ramon van Heusden, né le 07 mai 1967 à Nijmegen (Pays-Bas) et résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, a été nommé en date du 16 novembre 2012 en tant que représentant permanent de TCG Gestion S.A. avec effet immédiat et pour une durée illimitée;

Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013127863/18.

(130155911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Merrill Lynch Equity S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 124.670.

—
Extrait des résolutions de l'actionnaire unique de la Société prises en date du 14 Aout 2013

En date du 14 aout 2013, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- nommer Monsieur Vianney Imbert, né 10 Aout 1975 Meaux, France, avec adresse professionnelle au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 14 Aout 2013;

- Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

Mr. Imbert Vianney, Gérant

Mr. Matthew Fitch, Gérant

Mr. Monuhar Ullah, Gérant

Mr. Raymond Blokland, Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 Aout 2013.

Merrill Lynch Equity S.à r.l.

Référence de publication: 2013127846/20.

(130155433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Moneta Global S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 149.341.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10.09.13.

Référence de publication: 2013127847/10.

(130155532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Maguro I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 136.788.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenu le 23 août 2013

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la démission de la société COSAFIN S.A. en sa qualité d'Administrateur.

En vertu des articles 51, alinéa 5 et 52 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, est nommé provisoirement au poste d'administrateur:

La société JALYNE SA

Société Anonyme

1, rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Représentée par M. Jacques BONNIER

1, rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Le nouvel administrateur terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire, sous réserve légale d'approbation de sa nomination par la prochaine Assemblée Générale.

Pour extrait

FIDUPAR

Signatures

Référence de publication: 2013127853/24.

(130155378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Lexsis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Schéleck II, route de Dudelange.

R.C.S. Luxembourg B 66.278.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 juillet 2013.

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix des actionnaires présents ou représentés les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée décide de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises à la Société MAZARS Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B159962 sise 10A, Rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

2. L'Assemblée prend acte et décide d'accepter la démission du mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué de Monsieur Nicolas RICHARD avec effet au 25 juin 2013.

3. L'Assemblée décide de nommer, à compter 26 juin 2013, Monsieur Marc VOLLET, né le 24 septembre 1972 à CHAMBERY (France), demeurant à Bellecombette, Chemin de Malain à F- 38 530 CHAMPAREILLAN (France), en tant que nouvel administrateur et administrateur-délégué, en remplacement de l'administrateur et administrateur-délégué.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Bettembourg, le 23 juillet 2013.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013127821/26.

(130155326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Banque Öhman S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 112.033.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

L'adresse de Monsieur Thomas WEBER, en sa qualité de délégué à la gestion journalière de la Société, doit désormais se lire comme suit: 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Pour Banque Öhman S.A.

Ruslana Vovk

Référence de publication: 2013128185/15.

(130156141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Achelia Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 26.057.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

1, Rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2013128169/13.

(130156033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Claren Road Short Bias Master LuxCo T, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 180.041.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-third day of August;

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

THERE APPEARED:

Claren Road Short Bias Credit Master Fund, Ltd., an exempted limited company existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o M&C Corporate Services Limited, PO Box 309 GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies, Cayman Islands, under certificate number MC-279683,

here represented by Mrs. Katia GAUZÈS, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in New York, New York on 14 August 2013,

The said proxy, initialled "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereabove stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "Claren Road Short Bias Master LuxCo T" (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The Company's purpose is the creation, holding, development and realisation of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities of the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as any equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio.

The Company may further:

- grant any form of security for the performance of any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; and

- lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

The Company may carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose. Within such purpose, the Company may especially:

- raise funds through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature, subject to the terms and conditions of the law;

- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and

- act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Shares

Art. 5. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 6. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 7. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 8. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Any inter vivos transfer to a new shareholder is subject to the approval of such transfer given by the other shareholders, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 9. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

C. Management

Art. 10. The Company is managed by one or several managers, who need not be shareholders.

In the case of several managers, the board of managers is composed of at least one A manager and one B manager.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The managers are appointed by the sole shareholder, or as the case may be, the shareholders, who fix(es) the term of their office. They may be dismissed freely at any time by the sole shareholder, or as the case may be, the shareholders.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signature of any A manager together with any B manager, and may also be bound by the signature of any duly authorised representative within the limits of such authorisation.

Art. 11. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which shall choose from among its A managers a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be waived by consent in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented, including at least one A manager, at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 12. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 13. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 14. The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 15. Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 16. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 17. In the case of a sole shareholder, such shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 18. The Company's year commences on January 1 and ends on December 31.

Art. 19. Each year on December 31 the accounts are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 20. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

Art. 21. The sole manager or the board of managers, as the case may be, or the general meeting of shareholders may proceed to the payment of interim dividends, under the reservation that (i) interim accounts have been drawn-up showing that sufficient funds are available, (ii) the amount to be distributed does not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the law or of these articles of incorporation and (iii) the Company's auditor, if any, has stated in his/her report to the sole manager or the board of managers, as the case may be, that the first two conditions have been satisfied.

Art. 22. The share premium, if any, may be freely distributed to the shareholder(s) by a resolution of the shareholder (s) or of the manager(s), subject to any legal provisions regarding the inalienability of the share capital and of the legal reserve.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

Subscription and Payment

Claren Road Short Bias Credit Master Fund, Ltd., prenamed, has subscribed for all twelve thousand five hundred (12,500) shares.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2013.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand Euros.

Resolutions of the sole shareholder

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering itself as fully convened, has immediately proceeded to pass the following shareholder's resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.
2. The following person is appointed as A manager of the Company for an indefinite period:
 - Mr. Albert Marino, Chief Operating Officer, born on 2 December 1965, in New York, NY, U.S.A., having his professional address at 900 Third Avenue, 29th Floor, New York, NY 10022, U.S.A.; and
3. The following persons are appointed as B managers of the Company for an indefinite period:
 - Mr. Cedric Bradfer, Vice President, born on 2nd August 1978 in Chambéry, France, residing at 121, avenue Germain Gilson, B-6810 Izel, Belgium; and

- Mr. Ronan Carroll, Vice President, born on 11 November 1971 in Dublin, Ireland, residing at 2, rue Josy Printz, L-5841 Hesperange, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-troisième jour d'août;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Claren Road Short Bias Credit Master Fund, Ltd., une exempted limited company constituée et existant selon les lois de l'île Caïman, ayant son siège social au c/o M&C Corporate Services Limited, PO Box 309 GT, Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, l'île Caïman, enregistrée auprès du Registrar of Companies, Cayman Islands sous le numéro de certificat MC-279683,

ici représentée par Madame Katia GAUZÈS, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à New York, New York le 14 August 2013,

La procuration signée «ne varietur» par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituée et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée sous le nom «Claren Road Short Bias Master LuxCo T» (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portfolio se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, tels que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle de ce portfolio.

La Société pourra également:

- accorder toute forme de garantie pour l'exécution de toute obligation de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société; et

- accorder des prêts à toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou assister une telle entité de toute autre manière.

La société peut réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet. Dans le cadre de son objet la Société peut notamment:

- rassembler des fonds, notamment en faisant des emprunts auprès de qui que ce soit ou en émettant tous titres participatifs ou tous titres représentatifs d'une dette, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature, conformément aux dispositions de la loi;

- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger; et

- agir comme associé/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et engagements de toute société du Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par simple résolution du gérant ou, en cas de plusieurs gérants, du conseil de gérance.

Des agences ou succursales peuvent être ouvertes au Grand-Duché de Luxembourg ou dans tout autre pays par simple résolution du gérant ou, en cas de plusieurs gérants, du conseil de gérance.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance décide que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la Société qui restera malgré le transfert provisoire du siège social une société luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 6. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord (i) de la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 7. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés, avec une majorité d'au moins trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés, avec une majorité de trois quarts du capital social. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

C. Gérance

Art. 10. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

En cas de plusieurs gérants, le conseil de gérance est composé d'au moins un gérant A et un gérant B.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas de plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Les gérants sont nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, le cas échéant, qui fixera la durée de leur mandat. Les gérants sont librement et à tout moment révocables par l'associé unique ou les associés, le cas échéant.

La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, dans le cas de plusieurs gérants, par la signature conjointe d'un gérant A avec un gérant B, ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué dans les limites du mandat.

Art. 11. En cas de plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi les gérants A un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance seront tenues au siège social de la Société, sauf si un autre endroit est indiqué dans la convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, courrier électronique, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Aucune convocation ne sera nécessaire si tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés lors d'une réunion du conseil de gérance ou au cas où des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, courrier électronique, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins une majorité des gérants est présente ou représentée, y compris au moins un gérant A, à une réunion du conseil de gérance. Les décisions seront prises avec une majorité des voix des gérants présents ou représentés à une telle réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, courrier électronique, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. Le tout ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 12. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment autorisée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 13. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 14. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique Décisions collectives des associés

Art. 15. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 16. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social, à moins que les statuts ne prévoient une majorité plus élevée.

La nationalité de la Société ne peut être changée qu'avec le consentement unanime des associés. Toute autre modification des statuts nécessite l'approbation par (i) la majorité des associés (ii) représentant les trois quarts du capital social.

Art. 17. Si la Société n'a qu'un associé unique, ce dernier exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 19. Chaque année, le dernier jour de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs de l'actif et du passif de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 20. Sur le bénéfice net, il est prélevé 5 % (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10 % (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Art. 21. Le conseil de gérance ou l'assemblée générale des associés pourra procéder à la distribution de dividendes intérimaires, sous réserve que (i) des comptes intérimaires ont été établis, démontrant suffisamment de fonds disponibles, (ii) le montant à distribuer n'excède pas la somme totale des bénéfices faites depuis la fin du dernier exercice social pour lequel les comptes annuels ont été approuvés, plus tous les bénéfices reportés et sommes reçues de réserves disponibles à cette fin, moins des pertes reportées et toutes les sommes qui doivent être mises à la réserve conformément aux dispositions de la loi ou des statuts présents et (iii) le commissaire aux comptes de la Société, le cas échéant, a considéré dans son rapport au conseil de gérance, que les deux premières conditions ont été satisfaites.

Art. 22. La prime d'émission, le cas échéant, est librement distribuable aux associés par une résolution des associés/ de l'associé ou des gérants, sous réserve de toute disposition légale concernant l'inaliénabilité du capital social et de la réserve légale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la Société sera liquidée par un ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif, à moins qu'autre chose ne soit prévu.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée.

Souscription et Libération

Claren Road Short Bias Credit Master Fund, Ltd., prénommée, a souscrit toutes les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de la Société.

Toutes les parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées en espèce de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2013.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille euros.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

2. La personne suivante est nommée gérant A de la Société pour une période indéterminée:

- Monsieur Albert Marino, Chief Operating Officer, né le 2 décembre 1965, à New York, NY, U.S.A., ayant son adresse professionnelle au 900 Third Avenue, 29th Floor, New York, NY 10022, U.S.A.

3. Les personnes suivantes sont nommées gérants B de la Société pour une période indéterminée:

- Monsieur Cédric Bradfer, Vice-Président, né le 2 août 1978 à Chambéry, France, résidant au 121, avenue Germain Gilson, B-6810 Izel, Belgique; et

- Monsieur Ronan Carroll, Vice-Président, né le 11 novembre 1971 à Dublin, Irlande, résidant au 2, rue Josy Printz, L-5841 Hesperange, Grand-Duché de Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: K GAUZÈS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 août 2013. LAC/2013/39365. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Référence de publication: 2013128223/378.

(130156291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

BIS Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 172.977.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2013128207/10.

(130156004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

BCP Lisa Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 164.417.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Le siège social de l'associé unique BCP Lisa Cayman Ltd., a changé et doit désormais se lire comme suit: 190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Îles Caïmans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2013.

BCP Lisa Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2013128198/16.

(130156278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Basilic Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 102.717.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013128196/10.

(130156454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Artcraft International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 62.380.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société ARTCRAFT INTERNATIONAL S.A. qui s'est tenue en date du 23 août 2013

Il a été décidé ce qui suit:

- de coopter Monsieur Nicolas Hamel, Avocat, demeurant professionnellement 10 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg en remplacement de Madame Natacha Kolodziej-Steuermann, avec effet au 25 août 2013.

Le mandat du nouvel Administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2016.

Le Conseil d'Administration se compose donc comme suit:

Madame Véronique Wauthier, Messieurs Didier Schönberger et Nicolas Hamel.

Extrait certifié conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013128180/18.

(130156523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Barnes Group Luxembourg (No. 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.700,00.**

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 110.187.

Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société en date du 5 septembre 2013

En date du 5 septembre 2013, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

De nommer la personne suivante en tant que gérant de classe B de la Société:

- Mademoiselle Claudia Susanne Toussaint, né le 11 juin 1963 à Hambourg, Allemagne, résidant professionnellement à 123 Main Street, Bristol, CT 06010, Etats-Unis d'Amérique, avec effet au 5 septembre 2013 et pour une durée indéterminée.

Depuis le 5 septembre 2013, le conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

Gérants de classe A:

Monsieur Pieter-Jan van der Meer
Monsieur Franklin Louis Weidema

Gérants de classe B:

Monsieur Christopher J. Stephens Jr.
Monsieur Gregory A. Marshall
Mademoiselle Claudia Susanne Toussaint

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Barnes Group Luxembourg (No. 1) S.à r.l.

Référence de publication: 2013128186/25.

(130156031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Coalba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5480 Wormeldange, 168, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 85.630.

—
Extrait de résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2013

Première résolution

L'Assemblée Générale constate que le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué, et du commissaire aux comptes est venu à échéance.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes.

Troisième résolution

Sont nommés administrateurs de la société:

- M. ALTMANN Jos, administrateur et président du conseil d'administration, demeurant à L-5485 Wormeldange/Haut 25 rue Henneschtgaas.
- M. BACKES Georges, administrateur, demeurant à L-5480 Wormeldange 168 rue Principale.
- Mme LENERT Jacqueline, administrateur et administrateur-déléguée, demeurant à L-3934 Mondercange 24 rue Mau-serück.
- Mme KINNEIM Alix, administrateur, demeurant à L-6834 Biver 4 Um Knapp.
- M. CORDEIRO Mario, administrateur, demeurant à L-1619 Luxembourg 1 rue Michel Gehrend.

L'assemblée décide de nommer comme commissaire aux comptes, la Société Luxembourgeoise de Révision Sàrl avec siège social à 246 rue de Beggen L-1220 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2018.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

ALTMANN Jos / BACKES Georges / LENERT Jacqueline / KINNEN Alix / CORDEIRO Mario.

Référence de publication: 2013128224/29.

(130156336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Born Investment Holding Company S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 58.976.

—
Extrait de la décision prise par le conseil d'administration en date du 17 novembre 2009

Mme Imre BARMANBEK a été nommée comme présidente du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014

Luxembourg, le 11.09.2013.

Pour extrait sincère et conforme
Pour BORN INVESTMENT HOLDING COMPANY S.A.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013128209/14.

(130156511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Birdy & Co Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 158.872.

Les comptes annuels au 30.06.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11.09.13.

Pour: BIRDY & CO PRIVATE S.A. SPF
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme
Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Aurélie Katola

Référence de publication: 2013128206/15.

(130156383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Financière Victoire S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5532 Remich, 6, rue Enz.
R.C.S. Luxembourg B 140.928.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013129500/10.

(130157371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

ESIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 113.366.

Extrait des décisions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de façon exceptionnelle en date du 13 juin 2013

5^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de la Société A3T S.A., ayant son siège social au 44, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire de la Société. Son mandat expirera lors de la tenue de l'Assemblée Générale des Actionnaires qui aura pour ordre du jour l'approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Référence de publication: 2013129482/15.

(130157913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Euroconsumers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 13B, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 33.096.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013129484/11.

(130157816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Eurofin International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 100.928.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2013129486/10.

(130157550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

ESCF Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 175.175.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Référence de publication: 2013129481/10.

(130157622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Eren Groupe S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 561.986.226,74.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 39.052.

Extrait des résolutions

Il résulte de la réunion de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société tenue au siège de la Société le 15 juillet 2013 la résolution suivante:

L'Assemblée Générale décide de procéder au renouvellement des mandats suivants:

- Monsieur Pierre Dagallier, en tant que Membre du Directoire et Président du Directoire;
- Monsieur Alain Robillard, en tant que Membre du Directoire;
- Madame Nathalie Rehm, en tant que Membre du Directoire;
- PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, en tant que Réviseur d'entreprises agréé.

Ces mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant à statuer sur l'approbation des comptes 2015 de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg.

Pour la société EREN GROUPE S.A.

Alain Robillard / Pierre Dagallier

Directeur / Président du Directoire

Référence de publication: 2013129478/23.

(130157413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Era Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 33.828.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société ERA PROPERTIES S.A. qui s'est tenue en date du 23 août 2013

Il a été décidé ce qui suit:

- de coopter Madame Alexandra Corre, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement 10 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg en remplacement de Madame Kolodziej-Steuermann, avec effet au 25 août 2013.

Le mandat du nouvel Administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2013.

Le Conseil d'Administration se compose donc comme suit:

Messieurs Didier Schönberger et Nicolas Hamel et Madame Alexandra Corre.

Extrait certifié conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013129475/18.

(130157669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

First Data International Luxembourg VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 145.332.

—
Extrait de l'acte de transfer de parts en date du 3 septembre 2013

En vertu de l'acte de transferts des parts, daté du 3 Septembre 2013, l'actionnaire unique de la société, notamment First Data Corporation, ayant son siège social au 6200 South Quebec Street, Greenwood Village, Colorado 80111, Etats Unis,

a transféré les 120 parts détenues d'une valeur de 125 EUR chacune, a la société First Data international Incorporated, une corporation établie sous les lois de Delaware ayant son siège social au 2711 Centerville Road, 19808 Wilmington, Delaware, Etats Unis.

Luxembourg, le 13 Septembre 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Un Mandataire

Référence de publication: 2013129493/19.

(130158037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Financière de la WILTZ S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 149.193.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision prise par le gérant unique de la Société en date du 1^{er} septembre 2013 que:

1. Est nommée aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société:

Compagnie Financière du Mont-Blanc S.à r.l., ayant son siège social 4, Rue de l'avenir, L - 1147 Luxembourg dont le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui sera tenue en 2014, en remplacement de SD Compta S. à r.l..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013129490/17.

(130157744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Four Seasons Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 179.331.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 26 juillet 2013 que M. Alexandre TASKIRAN a transféré les 500 (cinq cent) parts sociales qu'il détenait dans la société FOUR SEASONS INVESTMENTS S.à r.l. à la

société ARDENT HOLDING AG, une société de droit liechtensteinois, immatriculé au Registre Public de Liechtenstein sous le numéro FL-0002.411.854-4, ayant son siège social au c/o David Vogt & Partner Treuunternehmen reg. Zweistäpfle 6, 9496 Balzers (Liechtenstein).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FOUR SEASONS INVESTMENTS S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013129494/17.

(130158041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

FIA Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 108.254.

Extrait de la résolution circulaire de FIA Asset Management S.A. (9, Rue Schiller, L-2519 Luxembourg, Numéro d'immatriculation au Registre de Commerce: B 108254) adoptée le 12 septembre 2013

Luca Garetto, né le 22 mars 1977 à Pinerolo (TO), Italie, démission de son rôle dans la Société et donc de sa fonction de directeur délégué à la gestion journalière à partir du 13 septembre 2013.

Les directeurs délégués à la gestion journalière M. Marco Caldana et M. Marco Claus sont confirmés inchangés.

À Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Extrait Certifié

FIA Asset Management S.A.

Marco CALDANA

Administrateur Délégué

Référence de publication: 2013129497/17.

(130157766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Entraide et Solidarité S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 156.817.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société ENTRAIDE ET SOLIDARITE S.A. qui s'est tenue en date du 23 août 2013

Il a été décidé ce qui suit:

- de coopter Madame Alexandra Corre, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement 10 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg comme Administrateur et Président du Conseil d'Administration de la Société en remplacement de Madame Natacha Kolodziej-Steuermann, avec effet au 25 août 2013.

Le mandat du nouvel Administrateur/ Président viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2016.

Le Conseil d'Administration se compose donc comme suit:

Messieurs Didier Schönberger et Nicolas Hamel et Madame Alexandra Corre.

Extrait certifié conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013129472/20.

(130157738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Goudsmit & Tang Management Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 41.819.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129512/9.

(130158064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Grenz - Immo S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 30, Gruuss-Strooss.
R.C.S. Luxembourg B 101.918.

Der Jahresabschluss vom 31/12/2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129520/9.

(130157894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

HY-Lights S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-7243 Bereldange, 59, rue du X Octobre.
R.C.S. Luxembourg B 102.299.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129536/9.

(130157402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

HY-Lights S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1217 Luxembourg, 12, rue de Bastogne.
R.C.S. Luxembourg B 102.299.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129537/9.

(130157403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Institut la Maison de la Beauté S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8340 Olm, 14, boulevard Robert Schuman.
R.C.S. Luxembourg B 104.477.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129543/9.

(130157560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Louisiens S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 155.064.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129595/9.

(130157666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

MPRGEFI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.
R.C.S. Luxembourg B 165.374.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129643/9.

(130157532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Norama Fund GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 158.638.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129648/9.

(130157830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

NOV Equipment S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 73, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 142.383.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013129658/9.

(130157592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Advans S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 110.428.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 2 septembre 2013

- a pris note de la démission de:

Kreditanstalt Fur Wiederaufbau représenté par Monsieur Matthias ADLER, Palmengartenstrasse, 5-9, D-60325 Frankfurt am Main, avec effet au 31 octobre 2012

Madame Hiti SINGH, 80 Victoria Street, London SW1E 5JL, Royaume-Uni, avec effet au 30 avril 2013

- a ratifié la cooptation en tant qu'administrateur de:

Monsieur Matthias ADLER, (Président), Palmengartenstrasse, 5-9, D-60325 Frankfurt am Main

Madame Maria LARGEY, 123 Victoria Street, London SW1E 6DE, Royaume-Uni

pour une période de 3 ans qui prendra fin à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016

- a renouvelé le mandat d'administrateur de:

Monsieur François LAGIER, 31, boulevard Voltaire, F-75011 Paris

Monsieur Henk NIJLAND, Anna van Saksenlaan 71, NL-2593 HW The Hague, Pays-Bas

pour une période de deux ans prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015

- a pris note que le mandat de Réviseur d'Entreprises de:

PricewaterhouseCoopers, RCS B-65477, 400 Route d'Esch, L-1471 Luxembourg prendra fin à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014

Pour Advans S.A., SICAR

Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement en capital à risque (SICAR)

RBC INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2013130450/27.

(130159530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2013.

Auchan International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 73.616.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013130479/9.

(130159379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2013.

Arcade Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 73.379.

Les comptes annuels au 28 février 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013130472/9.

(130159050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2013.

Bavalux Media S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 30-32, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 96.108.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013130486/9.

(130158969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2013.

Best Investments MF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3871 Schiffange, 13, rue de la Paix.

R.C.S. Luxembourg B 171.462.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013130487/9.

(130159429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2013.

Prime Invest I, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 53.202.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013130916/9.

(130159257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2013.

Prime Invest I, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 53.202.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013130917/9.

(130159258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2013.

@conseils S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 79.257.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013126907/9.

(130154952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

NET MERCHANT S.A., société de gestion de patrimoine familial - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

R.C.S. Luxembourg B 137.416.

En date du 12 septembre 2013, Dandois & Meynial, agent domiciliataire dont le siège social est au 23 rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg, a dénoncé le siège de la société:

NET MERCHANT S.A.

Société de gestion de patrimoine familial– SPF

Siège social:

23, rue Jean Jaurès

L-1836 Luxembourg

RCS Luxembourg B 137.416

avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2013128991/19.

(130157264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Mendocino Air Craft, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 71.343.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 1^{er} juillet 2013

Il résulte des délibérations prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue au siège social en date du 1^{er} juillet 2013,

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires prend acte que le siège social de la Société est transféré à L – 1528 Luxembourg, 2, Boulevard de la Foire, à compter du 1^{er} juillet 2013.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2013.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013128968/17.

(130156601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.

Mezzaninvest, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 152.330.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société MEZZANINVEST S.A. qui s'est tenue en date du 22 août 2013

Il a été décidé ce qui suit:

- de coopter Monsieur Nicolas Hamel, Avocat, demeurant professionnellement 10 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg en remplacement de Madame Natacha Kolodziej-Steuermann, avec effet au 25 août 2013.

Le mandat du nouvel Administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2015.

Le Conseil d'Administration se compose donc comme suit:

Madame Véronique Wauthier et Messieurs Didier Schönberger et Nicolas Hamel.

Extrait certifié conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013128969/18.

(130156674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 septembre 2013.